PROJET
25-004 JARDINS YAMASKA

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS

105 Promenade des Lanternes,
Brossard, QC, J4Y 0L2
T : (450) 441-1133
www.artesaconcept.com

IMAGE À TITRE DE RERÉSENTATION SEULEMENT

ADRESSE DU CLIENT

25-004 JARDINS
YAMASKA

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1

PUBLIÉ POUR **COORDINATION**
AAAA-MM-JJ

STRUCTURE

ÉLECTRICITÉ

ARCHITECTURE

A001	VUES 3D
A040	PLAN D'IMPLANTATION
A041	PLAN D'IMPLANTATION
A101	PLAN GÉNÉRAL - NIVEAU 1
A101.A	PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - SECTION A
A101.B	PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - SECTION B
A101.C	PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - SECTION C
A102	PLAN GÉNÉRAL - NIVEAU 2
A102.A	PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - SECTION A
A102.B	PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - SECTION B
A102.C	PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - SECTION C
A103	PLAN GÉNÉRAL - NIVEAU 3
A103.A	PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - SECTION A
A103.B	PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - SECTION B
A103.C	PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - SECTION C
A104	PLAN GÉNÉRAL - NIVEAU 4
A104.A	PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - SECTION A
A104.B	PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - SECTION B
A104.C	PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - SECTION C
A115	PLAN DE TOITURE
A320	FAÇADES GLOBALES
A321	AGRANDI FAÇADE AVANT
A322	AGRANDI FAÇADE AVANT
A323	AGRANDI FAÇADE ARRIÈRE
A324	AGRANDI FAÇADE ARRIÈRE
A325	FAÇADES LATÉRALE GAUCHE
A326	FAÇADES LATÉRALE DROITE
A400	COUPES DES MURS
A500	PLANS ET COUPE D'ESCALIER ET D'ASCENSEUR
A501	PLANS ET COUPE D'ESCALIER ET D'ASCENSEUR
A 0	PAGE FRONTISPICE
A.1	PLAN D'IMPLANTATION
A.2	PLAN D'ÉTAGE - REZ-DE-CHAUSSÉE
A.2 (1)	PLAN D'ÉTAGE - REZ-DE-CHAUSSÉE
A.3	AGRANDI - ESPACES COMMUNS RDC
A.4	PLAN D'ÉTAGE - NIVEAU 2
A.5	PLAN D'ÉTAGE - NIVEAU 3
A.6	PLAN D'ÉTAGE - NIVEAU 4
A.7	UNITÉ TYPE - STUDIO
A.8	UNITÉ TYPE - 3 1/2
A.9	UNITÉ TYPE - 4 1/2

CIVIL

MÉCANIQUE

PLAN CLÉ

NOTES GÉNÉRALES

X	NOTE CONSTRUCTION
X	INDIQUE LES NIVEAUX
X X1000	TYPE DE MUR RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS HAUTEUR DES MURS OU CLOISONS
Nom de pièce XXX	NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
00	NUMÉRO DE PORTE
00	TYPE DE FENÊTRE
AL	ALIGNER LES FINIS
A 100 / 1	NUMÉRO D'ÉLÉVATION NUMÉRO DE DÉTAIL
Réf A0-500	NUMÉRO DE COUPE NUMÉRO DE DÉTAIL
Réf A 300	NUMÉRO DE DESSIN NUMÉRO DE DÉTAIL
	NIVEAU DE SOL (CIVIL)
1	INDIQUE LES RÉVISIONS
BP	BARRE PANIQUE
DP	DRAIN AU PLANCHER
DT	DRAIN AU TOIT
LL	SENS DES SOLIVES
	LINTEAU LIBRE
	FOND DE CLOUAGE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
JC	JOINT DE CONTROLE
	DÉPART DE TUILE/ TRAME
45 45	DRF 45min.
60 60	DRF 60min. (1h)
90 90	DRF 90min. (1.5h)
120 120	DRF 120 min. (2h)
150 150	DRF 150 min. (2.5h)
180 180	DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODESIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES CÔTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES CÔTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES CÔTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES CÔTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA

NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1

ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

VUES 3D

TITRE DESSIN

Auteur	**Concepteur**
	DESSINÉ PAR / CHARGÉE DE PROJET
Vérificateur	**Approbateur**
	VÉRIFIÉ PAR/ APPROUVÉ PAR
2025-10-02	**25-004**
	DATE / DOSSIER

1/4" = 1'-0"	**A001**
	ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH D

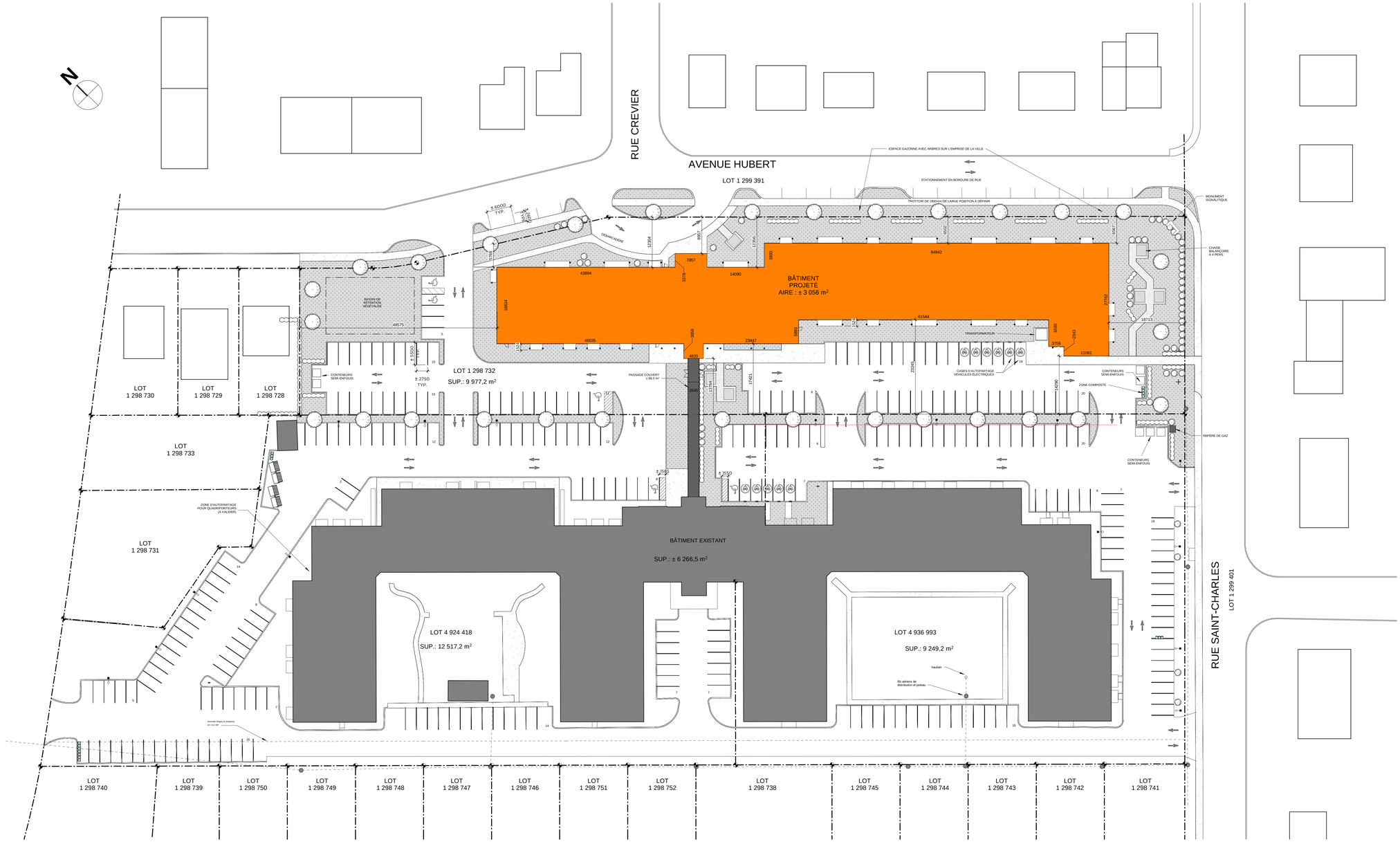

PLAN CLÉ IMPLANTATION
T = 30'-0"
1
A035/A042

PLAN CLÉ

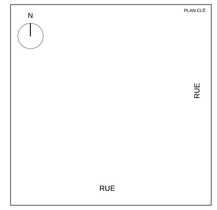

NOTES GÉNÉRALES

- NOTE CONSTRUCTION
- INDIQUE LES NIVEAUX
- TYPE DE MUR
  - RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS
  - HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- NUMÉRO DE PORTE
- TYPE DE FENÊTRE
- ALIGNER LES FINIS
- NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- INDIQUE LES RÉVISIONS

BP	BARRE PANIQUE
DP	DRAIN AU PLANCHER
DT	DRAIN AU TOIT
	SENS DES SOLIVES
LL	LINTEAU LIBRE
	FOND DE CLOUAGE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
	JOINT DE CONTRÔLE
	DÉPART DE TUILE/ TRAME
45	DRF 45min.
60	DRF 60min. (1h)
90	DRF 90min. (1,5h)
120	DRF 120 min. (2h)
150	DRF 150 min. (2,5h)
180	DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES

NO	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

NIVEAU GEODESIQUE DU SOL
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE. CLIENT
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN D'IMPLANTATION
TITRE DESSIN

KARINE GENDRON	ANNE-MARIE BEAUREGARD
	DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET
Vérificateur	ÉRIC JUTRAS
	VERIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR
2025-10-02	25-004
	DATE / DOSSIER
Comme indiqué	A040
	ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

LÉGENDE - PLAN IMPLANTATION

ADRESSE PROJET:
LOT:
SUPERFICIE DU TERRAIN:
ZONE:

- INDICATION DES ENTRÉES AU BÂTIMENT
- INDICATION DES ISSUES AU BÂTIMENT
- BÂTIMENT EXISTANT
- NOUVEAU BÂTIMENT TOUCHÉ PAR LES TRAVAUX: Xpi² (Xm²)
- ESPACES VERTS AU SOL OBTENU: X%
- SUP. ESPACE VERT / SUP. TERRAIN = % Xpi² (Xm²) / Xpi² (Xm²) = X%
- NOUVELLE VÉGÉTATION PROPOSÉE, VOIR PLAN D'ARCHITECTE PAYSAGER.
- NOUVELLE VÉGÉTATION DE VIVACES, VOIR PLAN D'ARCHITECTE PAYSAGER.
- ARBRES EXISTANTS À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.
- ARBRES EXISTANTS À ABATTRE.

NOMBRE DE CASES DE STATIONNEMENT:

TOTAL DE CASES OBTENUES (EXISTANTES ET NOUVELLES):
275 CASES

TOTAL DE LOGEMENTS OBTENUES (EXISTANTS ET NOUVEAUX):
332 LOGEMENTS

RATIO DE CASES DE STATIONNEMENT:
0.83 CASES PAR LOGEMENT

LEGENDE ARPENTEUR:

- POINTS DE L'ARPENTEUR
- POTEAU HYDRO-QUÉBEC

LIMITES DE PROPRIÉTÉ

MARGE DE RECUL CONSTRUCTION

FILS ÉLECTRIQUES HYDRO-QUÉBEC

NOTES SPÉCIFIQUES

X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X

PLAN CLE

N

RUE

RUE

NOTES GÉNÉRALES

RUE CREVIER

AVENUE HUBERT

LOT 1 299 391

ESPACE GAZONNÉ AVEC ARBRES SUR L'EMPRISE DE LA VILLE

STATIONNEMENT EN BORDURE DE RUE

TROTTOIR DE 1800mm DE LARGE POSITION À DÉFINIR

MONUMENT SIGNALITIQUE

CHASSE BALANÇOIRE À 4 PERS.

DÉMARCATIONS

BASSIN DE RÉTENTION VÉGÉTALISÉ

CONTENEURS SEMI-ENFOUIS

LOT 1 298 732

SUP.: 9 977,2 m²

BÂTIMENT PROJETÉ
AIRE : ± 3 056 m²

TRANSFORMATEUR

CASES D'AUTOPARTAGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

PASSAGE COUVERT ± 80,5 m²

ZONE COMPOSITE

REPÈRE DE GAZ

BÂTIMENT EXISTANT
SUP.: ± 6 266,5 m²

PLAN D'IMPLANTATION
1" = 20'-0"
1 / A041

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN D'IMPLANTATION
TITRE DESSIN

KARINE GENDRON — ANNE-MARIE BEAUREGARD
DESSINÉ PAR / CHARGÉ(E) DE PROJET

ÉRIC JUTRAS
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR

2025-10-02 — 25-004
DATE / DOSSIER

Comme indiqué — **A041**
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

PLAN GÉNÉRAL NIVEAU 1 — 3 / A101
1/16" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
   - LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
   - EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
   - EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE.
   - BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
   - 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOSOINS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NÉVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSIQ UE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFÉRER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

PLAN CLÉ

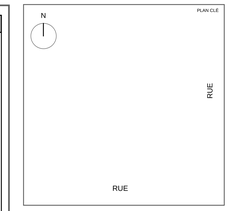

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X, 8 (V100) — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce, XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINS
- 1, A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1, A0-500, Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1, A 500, Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN GÉNÉRAL - NIVEAU 1
TITRE DESSIN

D.C.	AMB
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET	
E.J.	
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR	
2025-10-02	25-004
DATE / DOSSIER	

Comme indiqué	A101
ÉCHELLE / FEUILLE	

© ARTESA INC

FORMAT ARCH E

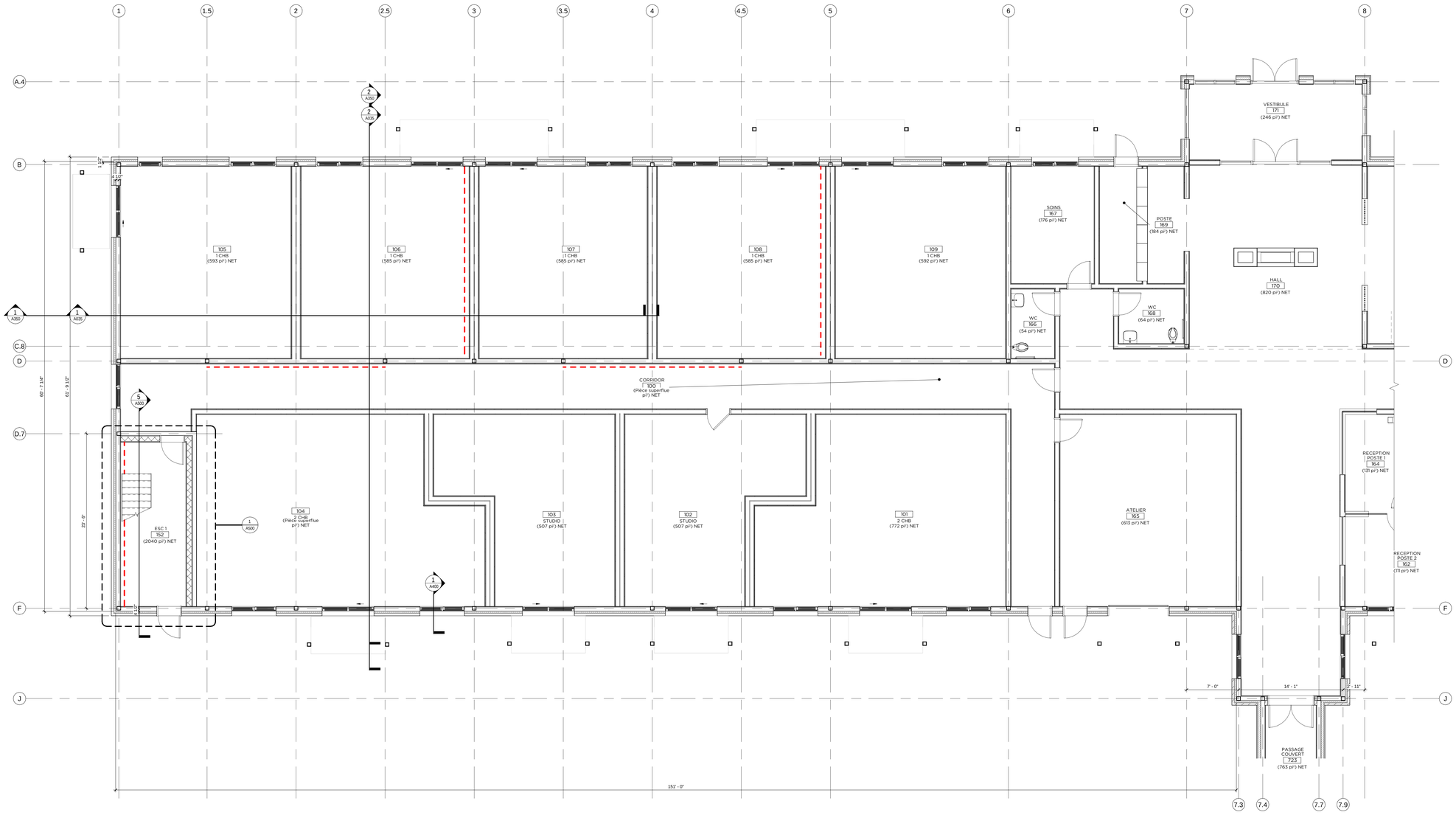

PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - SECTION A
3/16" = 1'-0"
1
A101.A

PLAN CLÉ - NIVEAU 1 SECTION A

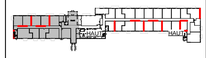

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
- LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
- EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
- EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE:
- BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
- 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOISONS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NEVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSI UE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFERER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX

PLAN CLÉ

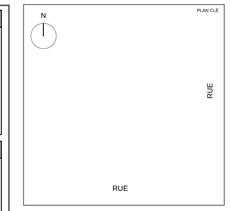

NOTES GÉNÉRALES

X	NOTE CONSTRUCTION
X	INDIQUE LES NIVEAUX
X / 9'-0"	TYPE DE MUR RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS HAUTEUR DES MURS OU COISONS
Nom de pièce / XXX	NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
00	NUMÉRO DE PORTE
00	TYPE DE FENÊTRE
AL	ALIGNER LES FINIS
1 / A.500	NUMÉRO D'ÉLÉVATION NUMÉRO DE DÉTAIL
1 / A0-500 (Réf)	NUMÉRO DE COUPE NUMÉRO DE DÉTAIL
1 / A.500 (Réf)	NUMÉRO DE DESSIN NUMÉRO DE DÉTAIL
	NIVEAU DE SOL (CIVIL)
1	INDIQUE LES RÉVISIONS
BP	BARRE PANIQUE
DP	DRAIN AU PLANCHER
DT	DRAIN AU TOIT
	SENS DES SOLIVES
LL	LINTEAU LIBRE
	FOND DE CLOUAGE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
JC	JOINT DE CONTRÔLE
	DÉPART DE TUILE/ TRAME
45 / 45	DRF 45min.
60 / 60	DRF 60min. (1h)
90 / 90	DRF 90min. (1.5h)
120 / 120	DRF 120 min. (2h)
150 / 150	DRF 150 min. (2.5h)
180 / 180	DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - SECTION A
TITRE DESSIN

D.C.	AMB
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET	
E.J.	
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR	
2025-10-02	25-004
DATE / DOSSIER	

Comme indiqué	A101.A
ECHELLE / FEUILLE	

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

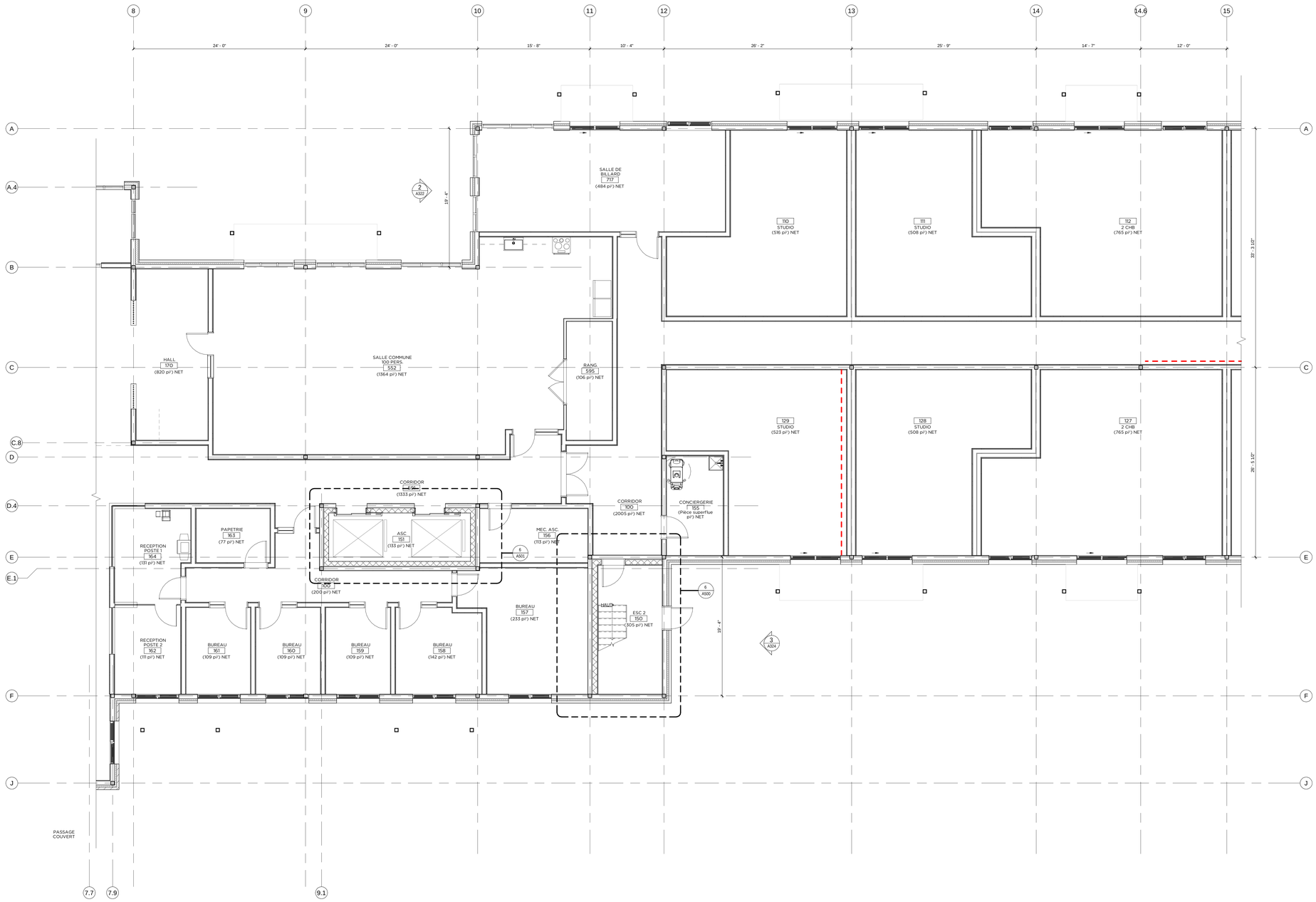

PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - SECTION B
3/16" = 1'-0"
1
A101.B

PLAN CLÉ - NIVEAU 1 SECTION B

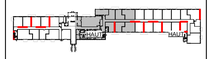

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
- LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
- EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
- EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE
- BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " clc (LÀ OU REQUIS)
- 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOSOONS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NÉVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSIQ UE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFERER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

PLAN CLÉ

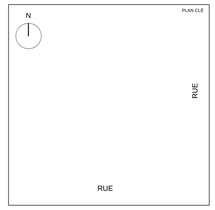

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X / 9'-0" — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOSSONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINIS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTROLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - SECTION B
TITRE DESSIN

D.C. — DESSINÉ PAR / CHARGÉ(E) DE PROJET: **AMB**

VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR: **E.J.**

DATE / DOSSIER: **2025-10-02** — **25-004**

ÉCHELLE / FEUILLE: Comme indiqué — **A101.B**

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

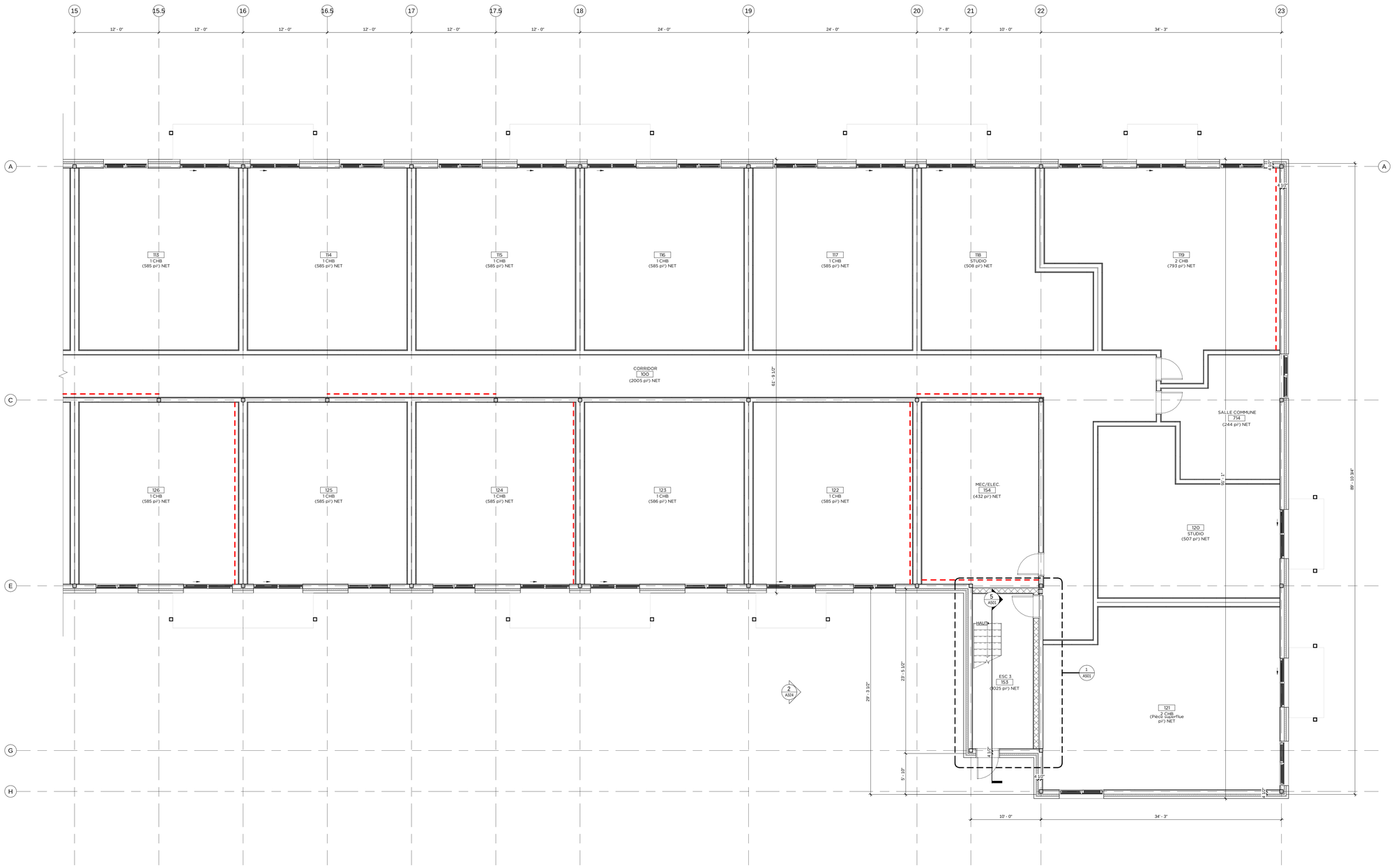

PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - SECTION C
3/16" = 1'-0"
1
A101.C

PLAN CLÉ - NIVEAU 1 SECTION C

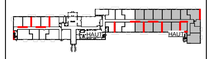

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
- LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
- EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
- EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE
- BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OÙ REQUIS)
- 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOSOIRS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NEVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSI QUE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFÉRER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

PLAN CLÉ

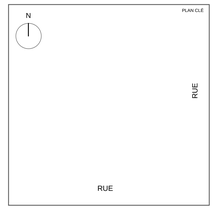

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOSOIRS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINIS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JOINT DE CONTROLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU
artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - SECTION C
TITRE DESSIN

D.C. — **AMB**
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET

E.J.
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR

2025-10-02 — **25-004**
DATE / DOSSIER

Comme indiqué — **A101.C**
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E

PLAN GÉNÉRAL NIVEAU 2
1/8" = 1'-0"

1 / A102

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
   - LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
   - EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
   - EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE:
   - BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
   - 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOSOINS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NÉVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSIQ UE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFÉRER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX

PLAN CLE

N

RUE

RUE

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X / X100 — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINIS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 45 — DRF 45min.
- 60 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN GÉNÉRAL - NIVEAU 2
TITRE DESSIN

D.C.	AMB
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET	
	E.J.
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR	
2025-10-02	25-004
DATE / DOSSIER	

Comme indiqué — **A102**
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

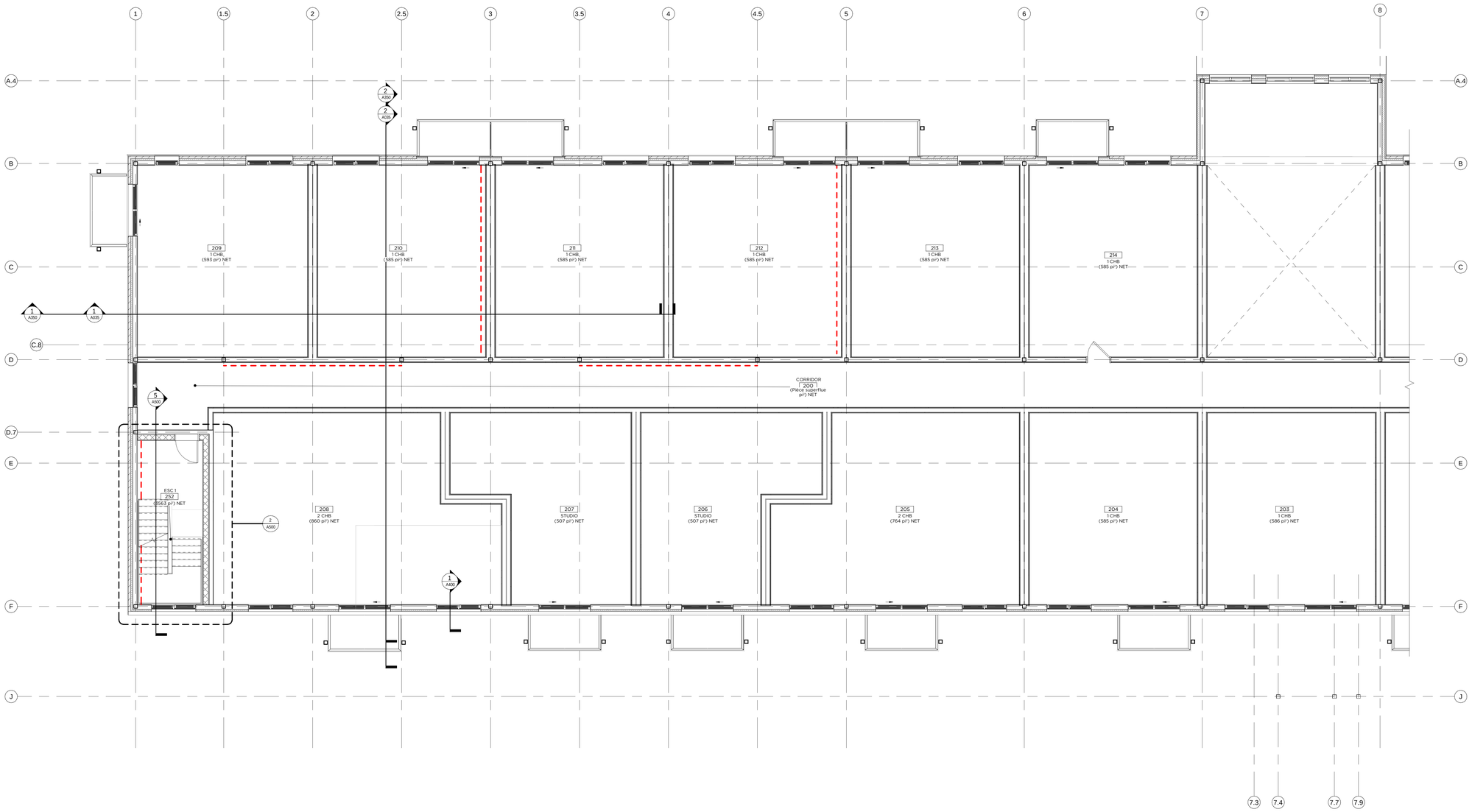

PLAN CLÉ - NIVEAU 2 SECTION A

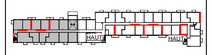

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
- LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
- EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
- EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE
- BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
- 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CUENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOISONS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NEVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSI UE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFERER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX

PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - SECTION A
3/16" = 1'-0"
1 / A102.A

PLAN CLÉ

N

RUE

RUE

NOTES GÉNÉRALES

X	NOTE CONSTRUCTION
X	INDIQUE LES NIVEAUX
8 / V109	TYPE DE MUR RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS HAUTEUR DES MURS OU COISONS
Nom de pièce / XXX	NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
00	NUMÉRO DE PORTE
00	TYPE DE FENÊTRE
AL	ALIGNER LES FINIS
1 / A 500	NUMÉRO D'ÉLÉVATION NUMÉRO DE DÉTAIL
1 / A0-500 (Réf)	NUMÉRO DE COUPE NUMÉRO DE DÉTAIL
1 / A 500 (Réf)	NUMÉRO DE DESSIN NUMÉRO DE DÉTAIL
	NIVEAU DE SOL (CIVIL)
1	INDIQUE LES RÉVISIONS
BP	BARRE PANIQUE
DP	DRAIN AU PLANCHER
DT	DRAIN AU TOIT
	SENS DES SOLIVES
LL	LINTEAU LIBRE
	FOND DE CLOUAGE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
JC	JOINT DE CONTRÔLE
	DÉPART DE TUILE/ TRAME
45	DRF 45min.
60	DRF 60min. (1h)
90	DRF 90min. (1.5h)
120	DRF 120 min. (2h)
150	DRF 150 min. (2.5h)
180	DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM OU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - SECTION A
TITRE DESSIN

D.C.	AMB
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET	
	E.J.
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR	
2025-10-02	25-004
DATE / DOSSIER	

Comme indiqué	A102.A
ÉCHELLE / FEUILLE	

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

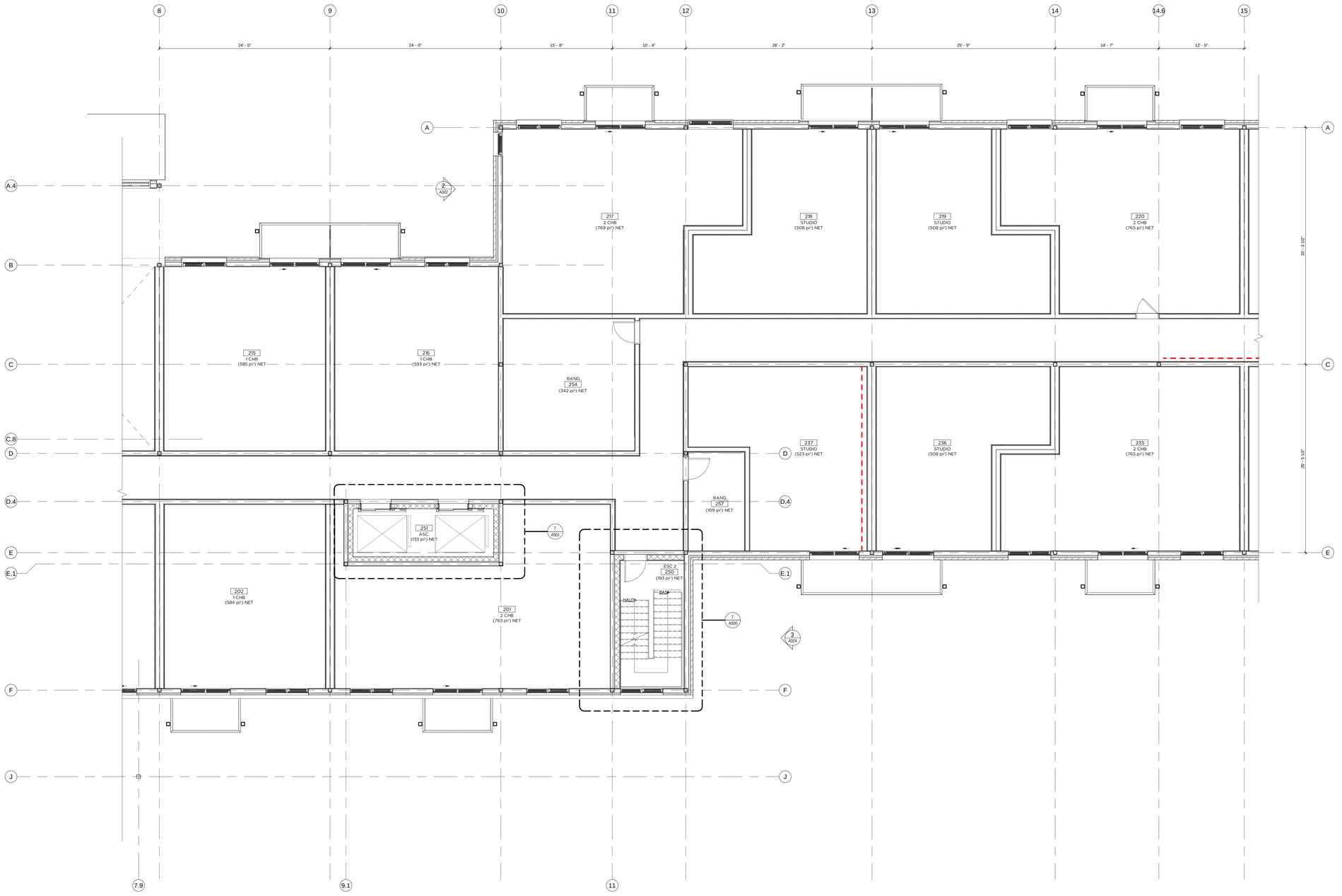

PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - SECTION B
3/16" = 1'-0"
1
A102.B

PLAN CLÉ - NIVEAU 2 SECTION B

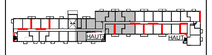

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
- LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
- EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
- EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE
- BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " clc (LÀ OU REQUIS)
- 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOSOIRS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NÉVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSI QUE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFERER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

PLAN CLÉ

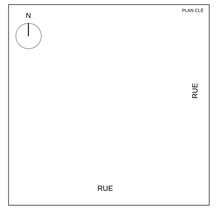

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X / 8" / V109 — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - SECTION B
TITRE DESSIN

D.C.	AMB
DESSINÉ PAR / CHARGÉ(E) DE PROJET	
E.J.	
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR	
2025-10-02	25-004
DATE / DOSSIER	

Comme indiqué	A102.B
ÉCHELLE / FEUILLE	

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E

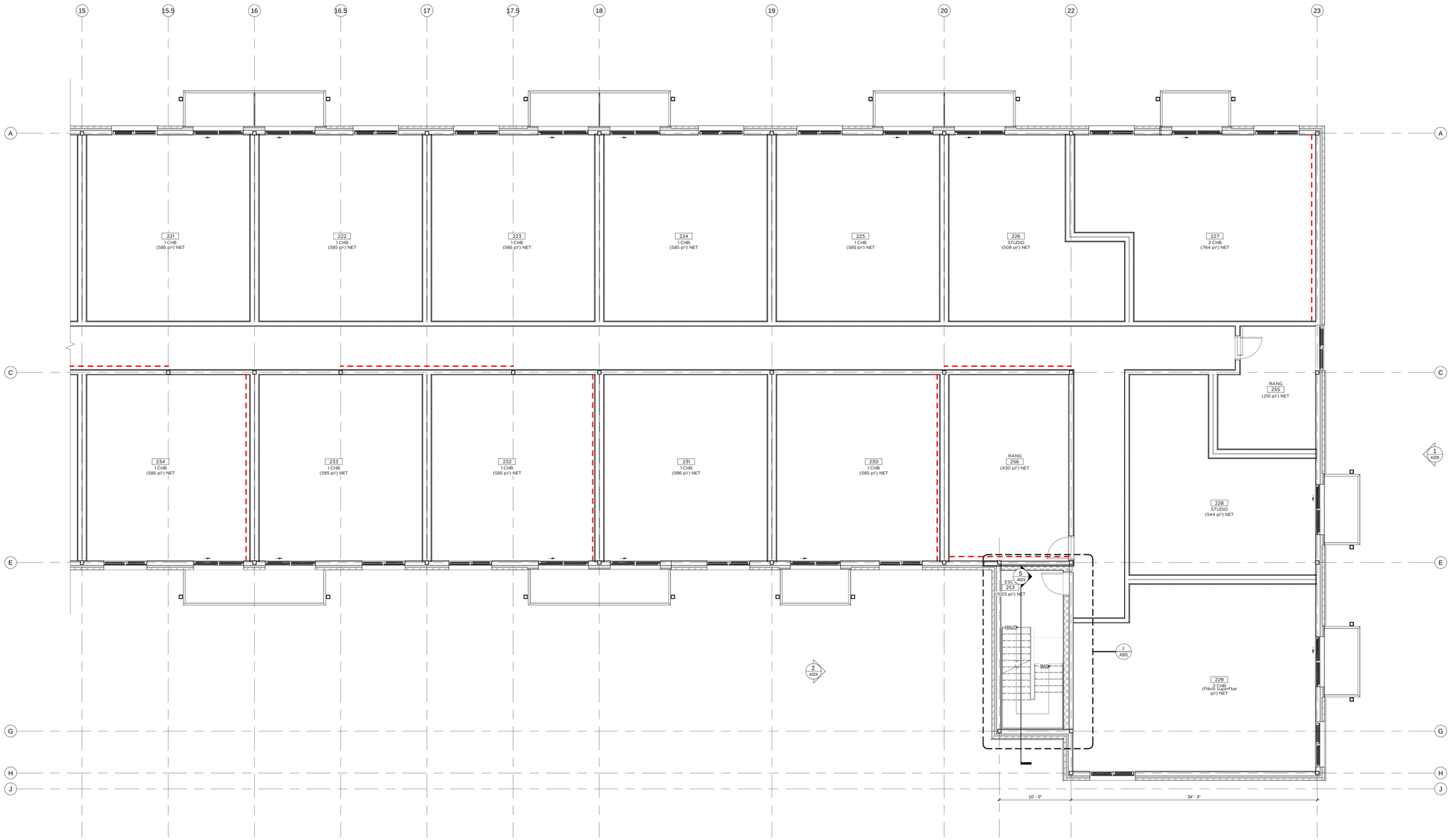

PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - SECTION C
3/16" = 1'-0"
1 A102.C

PLAN CLÉ - NIVEAU 2 SECTION C

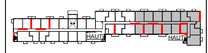

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
- LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
- EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
- EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE:
- BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
- 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOISONS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NÉVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSI QUE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFERER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

PLAN CLÉ

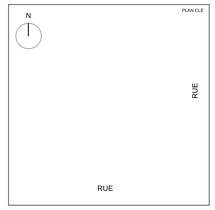

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 — Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 — Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — 45 — DRF 45min.
- 60 — 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.
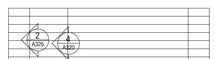
NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - SECTION C
TITRE DESSIN

D.C.	AMB
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET	
E.J.	
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR	
2025-10-02	25-004
DATE / DOSSIER	

Comme indiqué | **A102.C**
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E

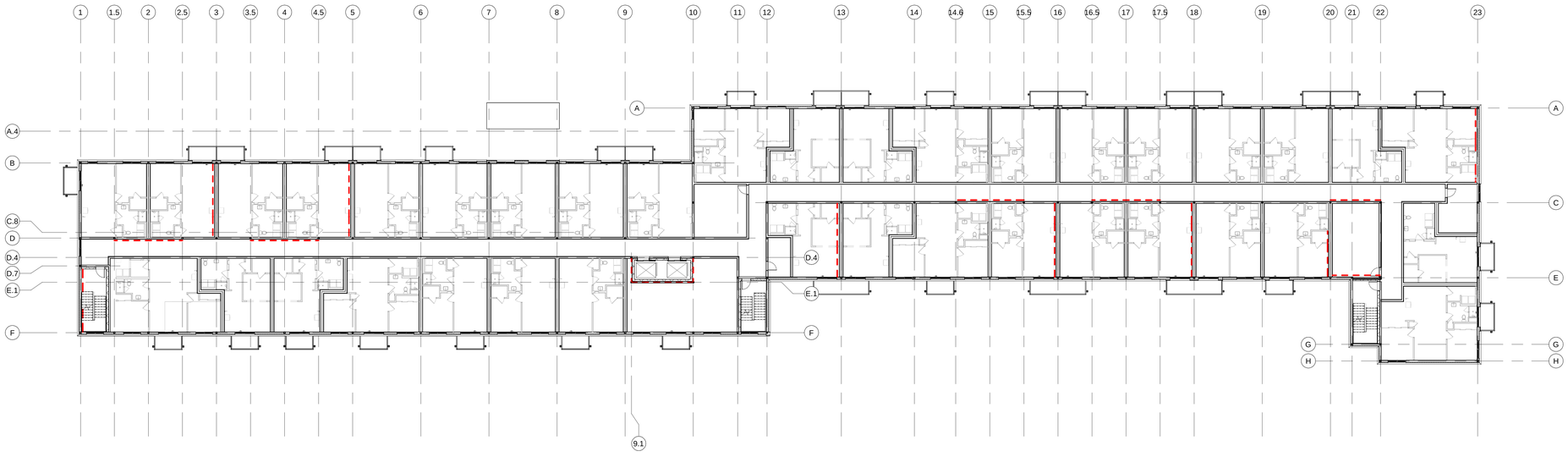

PLAN GÉNÉRAL NIVEAU 3
1/16" = 1'-0"

1
A103

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
   - LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
   - EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
   - EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE.
   - BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
   - 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOSOINS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NÉVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSIQ UE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFÉRER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX
- [X] XXX

PLAN CLE

N

RUE

RUE

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X / =V100 — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOSONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 — Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 — Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTROLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-641-1133
www.artesaconcept.com

PLAN GÉNÉRAL - NIVEAU 3
TITRE DESSIN

D.C.	AMB
	DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET
	E.J.
	VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR
2025-10-02	25-004
	DATE / DOSSIER

Comme indiqué	A103
	ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH D

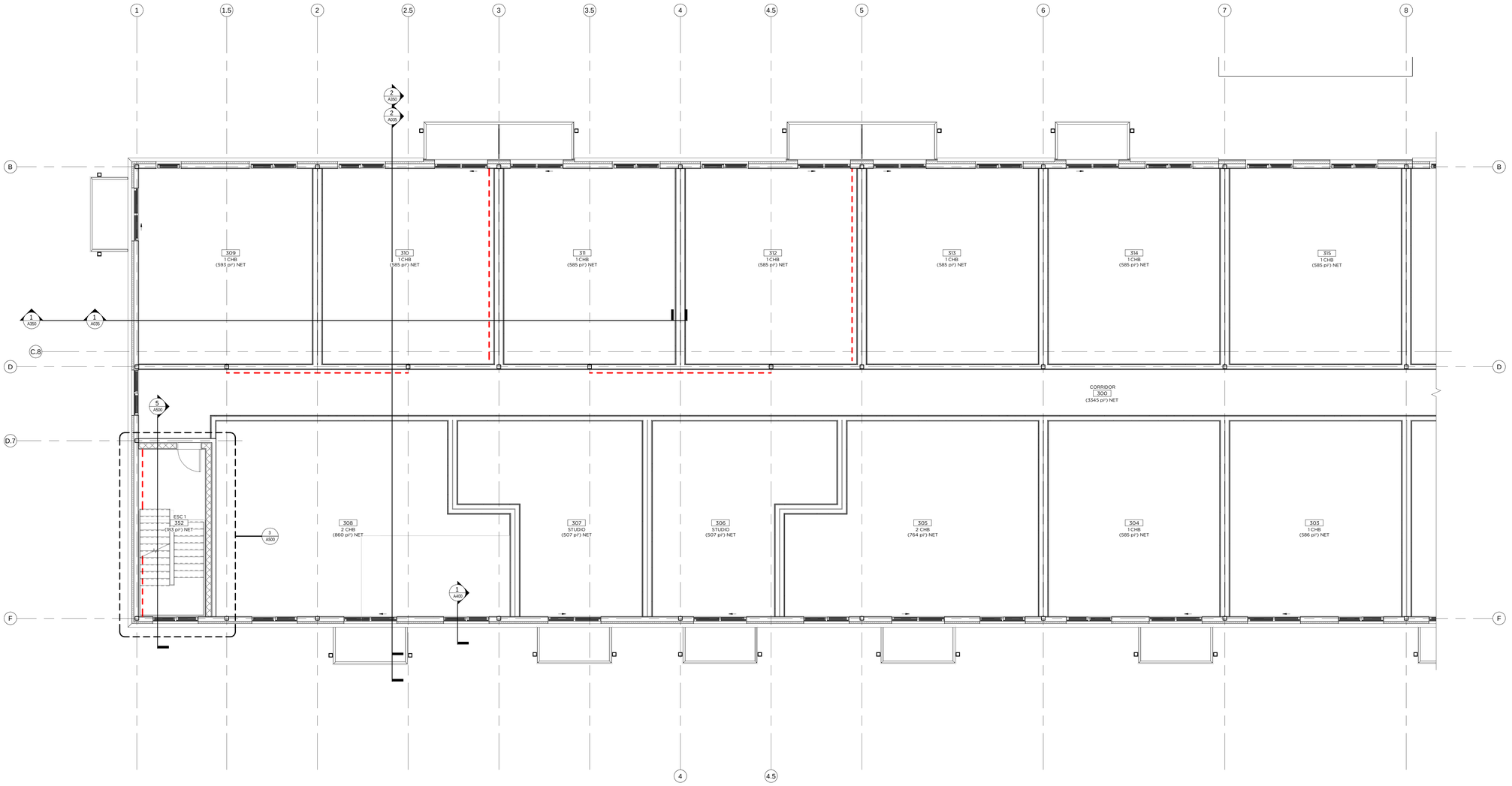

PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - SECTION A
3/16" = 1'-0" — 1 / A103.A

PLAN CLÉ - NIVEAU 3 SECTION A

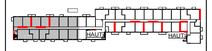

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
- LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
- EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
- EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE
- BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
- 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOISONS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NÉVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSI QUE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFERER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX

PLAN CLÉ

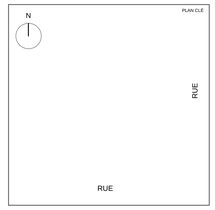

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X / V100 — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 — Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 — Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JOINT DE CONTROLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - SECTION A
TITRE DESSIN

D.C. — **AMB**
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET

E.J.
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR

2025-10-02 — **25-004**
DATE / DOSSIER

Comme indiqué — **A103.A**
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E

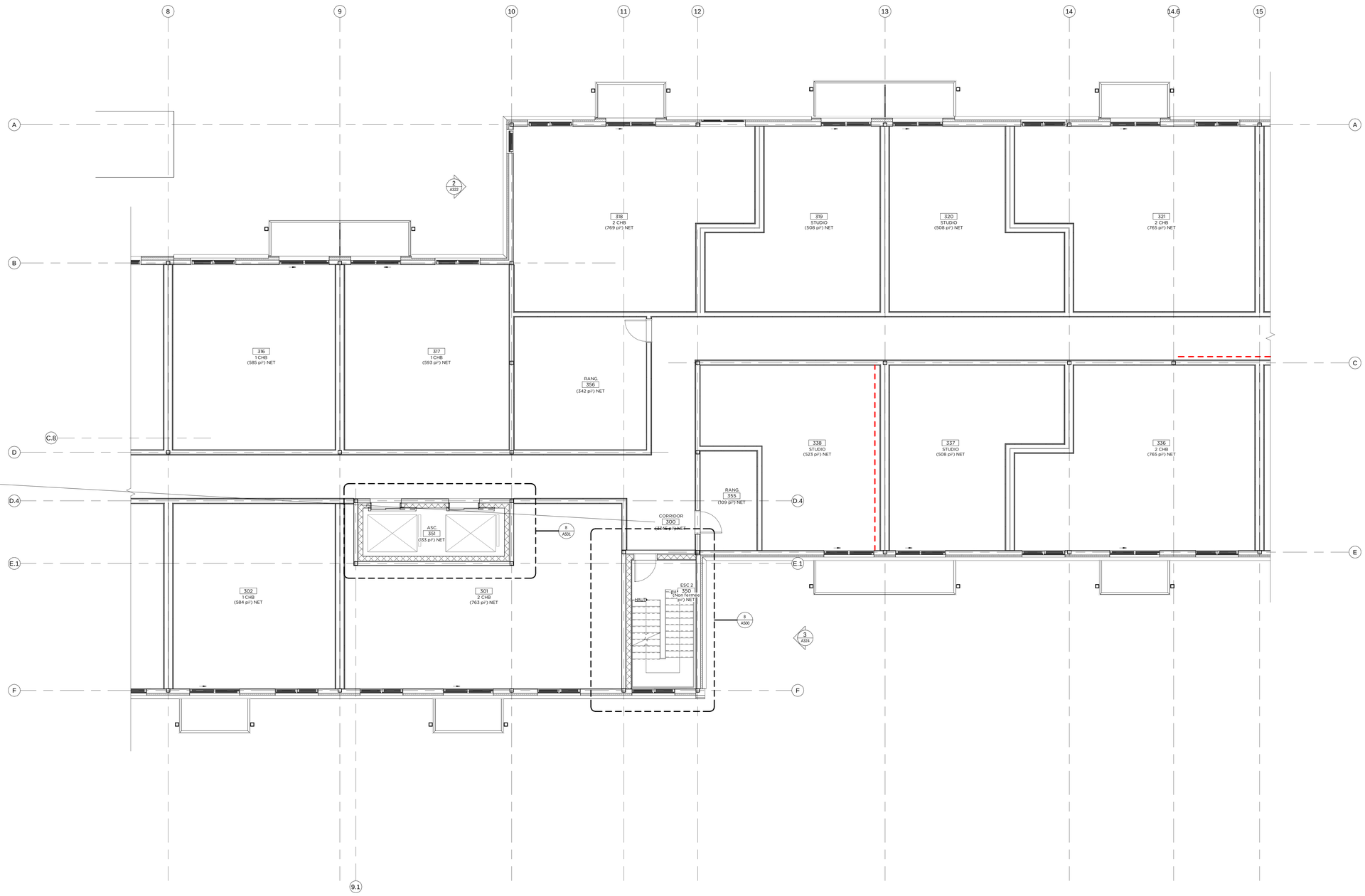

PLAN CLÉ - NIVEAU 3 SECTION B

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
- LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
- EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
- EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE:
- BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
- 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOSOIRS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NÉVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSI QUE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFERER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX
X	XXX

PLAN CLÉ

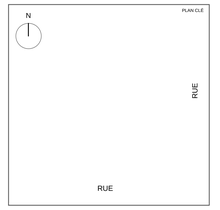

NOTES GÉNÉRALES

X — NOTE CONSTRUCTION

X — INDIQUE LES NIVEAUX

X — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS

Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE

00 — NUMÉRO DE PORTE

00 — TYPE DE FENÊTRE

AL — ALIGNER LES FINS

1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL

1 / A0-500 Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL

1 / A 500 Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL

NIVEAU DE SOL (CIVIL)

1 — INDIQUE LES RÉVISIONS

BP — BARRE PANIQUE

DP — DRAIN AU PLANCHER

DT — DRAIN AU TOIT

SENS DES SOLIVES

LL — LINTEAU LIBRE

FOND DE CLOUAGE

LS — LINTEAU STRUCTURALE

JC — JOINT DE CONTRÔLE

DÉPART DE TUILE/ TRAME

45 — 45 — DRF 45min.

60 — 60 — DRF 60min. (1h)

90 — 90 — DRF 90min. (1.5h)

120 — 120 — DRF 120 min. (2h)

150 — 150 — DRF 150 min. (2.5h)

180 — 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-641-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - SECTION B
TITRE DESSIN

D.C.	AMB
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET	
E.J.	
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR	
2025-10-02	25-004
DATE / DOSSIER	

Comme indiqué	A103.B
ÉCHELLE / FEUILLE	

PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - SECTION B
3/16" = 1'-0"
1 / A103.B

© ARTESA INC

FORMAT ARCH E

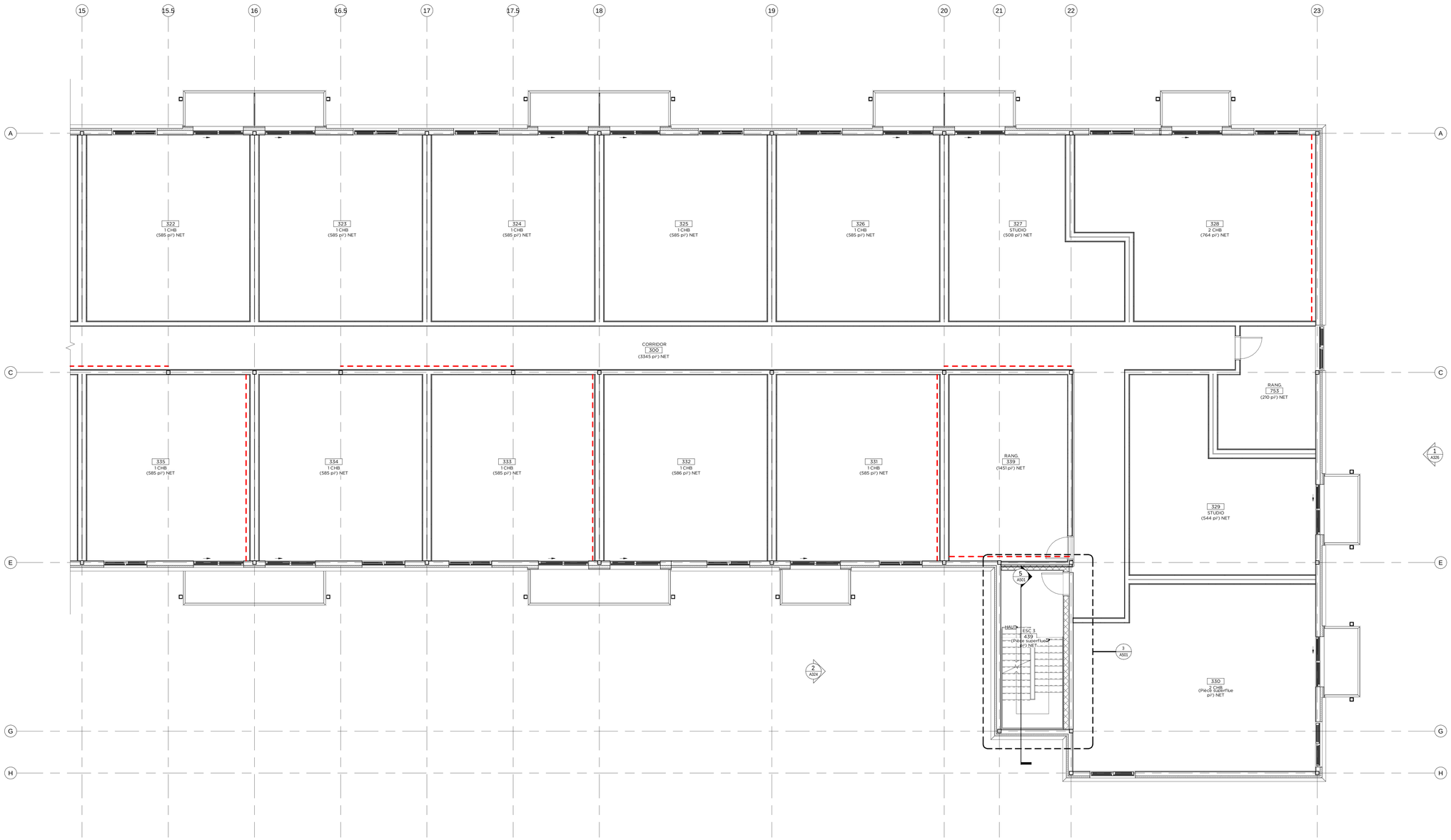

PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - SECTION C
3/16" = 1'-0"
2
A103.C

PLAN CLÉ - NIVEAU 3 SECTION C

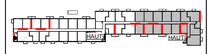

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
- LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
- EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
- EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE:
- BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
- 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOISONS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NEVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSI QE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFERER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

PLAN CLÉ

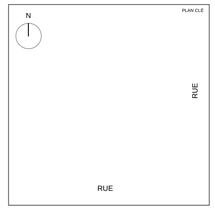

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÉCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTROLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.
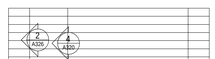
NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - SECTION C
TITRE DESSIN

D.C. — AMB
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET

E.J.
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR

2025-10-02 — **25-004**
DATE / DOSSIER

Comme indiqué | **A103.C**
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

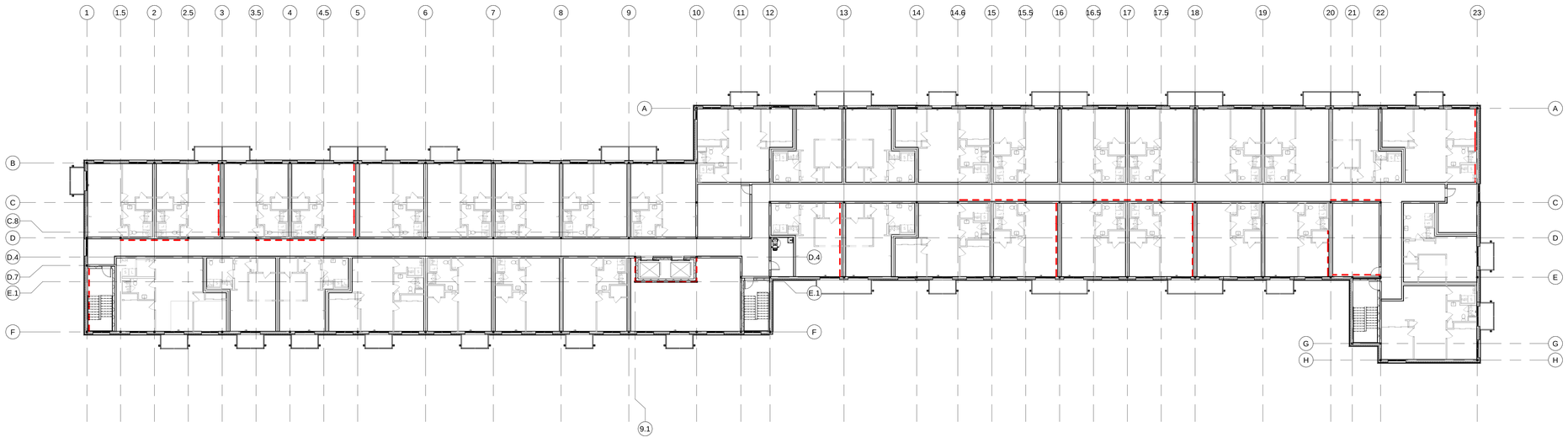

PLAN GÉNÉRAL NIVEAU 4
1/16" = 1'-0"

1
A104

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
   - LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
   - EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
   - EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE.
   - BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
   - 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOSOIRS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NÉVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSIQ UE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFÉRER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

PLAN CLÉ

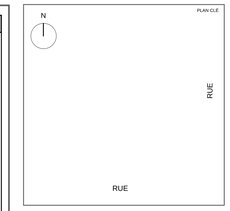

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X / 0'-0" — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINIS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN GÉNÉRAL - NIVEAU 4
TITRE DESSIN

D.C. — DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET: **AMB**

VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR: **E.J.**

DATE / DOSSIER: **2025-10-02** — **25-004**

Comme indiqué — ÉCHELLE / FEUILLE: **A104**

© ARTESA INC

FORMAT ARCH E

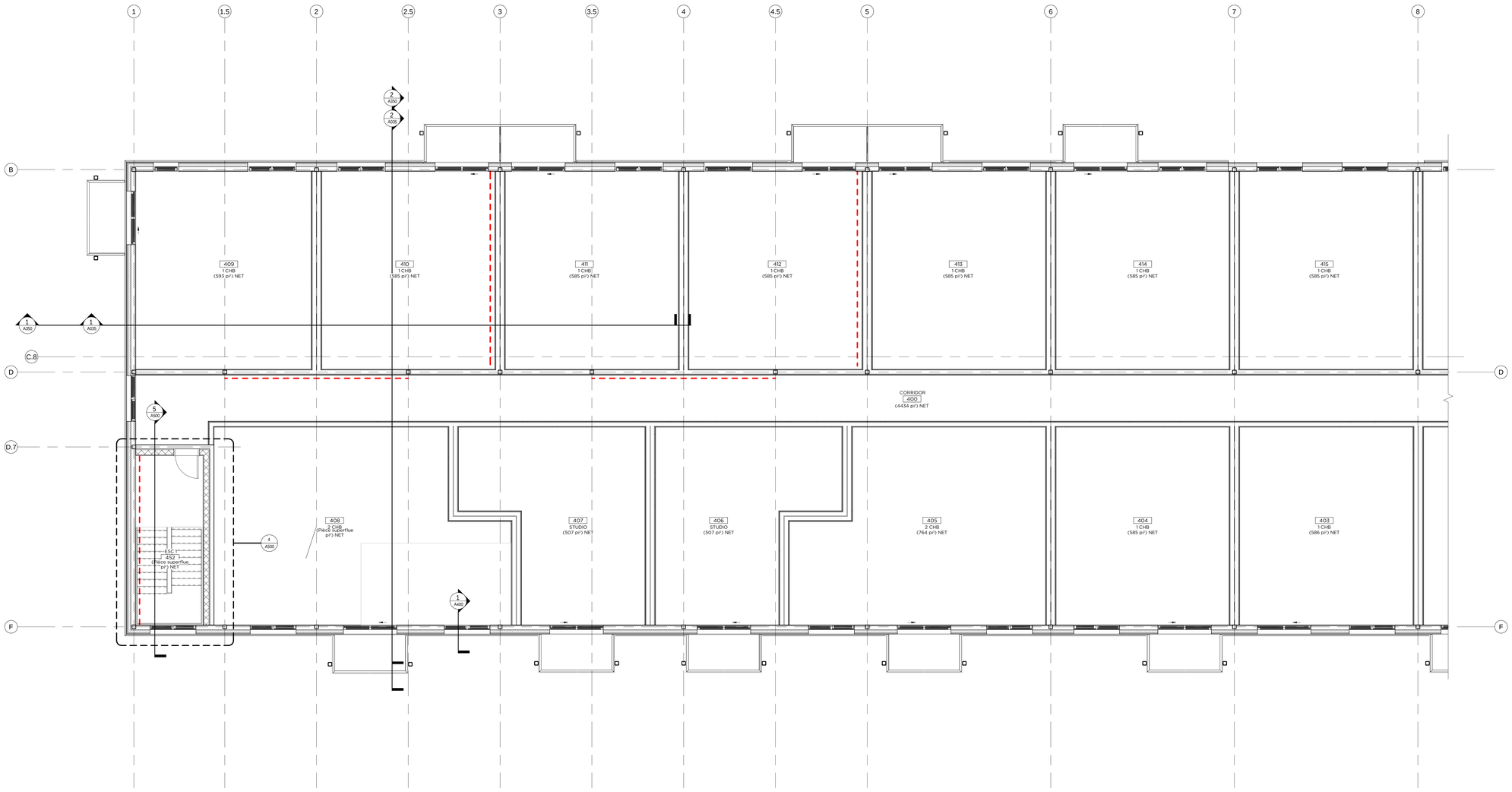

PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - SECTION A
3/16" = 1'-0"
1 / A104.A

PLAN CLÉ - NIVEAU 4 SECTION A

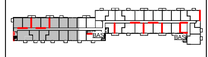

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
- LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
- EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
- EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE
- BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
- 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOISONS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NÉVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSI UE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFERER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

PLAN CLÉ

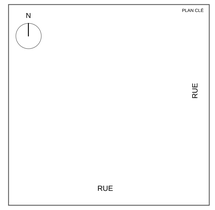

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X / 9'-0" — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - SECTION A
TITRE DESSIN

D.C.	AMB
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET	
E.J.	
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR	
2025-10-02	25-004
DATE / DOSSIER	

Comme indiqué	A104.A
ÉCHELLE / FEUILLE	

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

PLAN CLÉ - NIVEAU 4 SECTION B

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
   - LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
   - EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
   - EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE
   - BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " clc (LÀ OU REQUIS)
   - 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOSOIRS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NÉVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSI QUE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFERER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

PLAN CLÉ

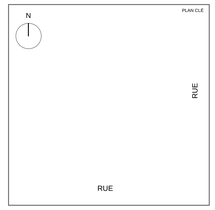

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X, 203 — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce, XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINS
- 1, A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1, A0-500, Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1, A 500, Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - SECTION B
TITRE DESSIN

D.C.	AMB
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET	
E.J.	
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR	
2025-10-02	25-004
DATE / DOSSIER	

Comme indiqué	A104.B
ÉCHELLE / FEUILLE	

PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - SECTION B
3/16" = 1'-0"
1 / A104.B

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E

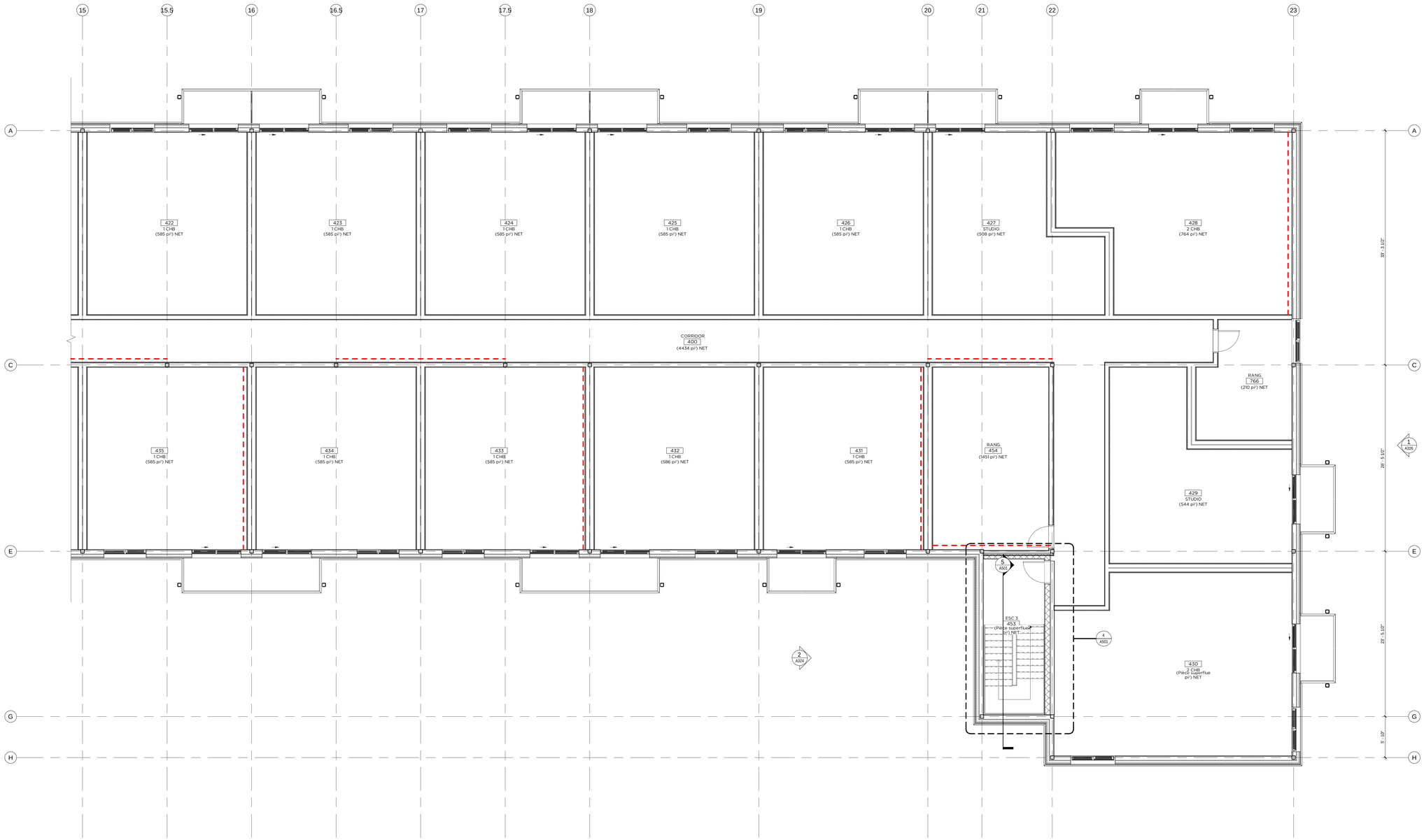

PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - SECTION C
3/16" = 1'-0"
1 / A104.C

PLAN CLÉ - NIVEAU 4 SECTION C

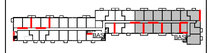

NOTES GÉNÉRALES - PLAN RDC

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE:
- LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
- EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
- EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.

2. AUTOUR DE CHAQUE COLONNE APPARENTE EN ACIER À AJOUTER DE PLATELAGE À PLATELAGE
- BARRE RÉSILIENTE 1/2" INSTALLÉE À 12 " c/c (LÀ OU REQUIS)
- 1 GYPSE 5/8" TYPE X POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU 60 MIN.

3. AU PÉRIMÈTRE DES ESCALIERS D'ISSUES ET PUITS MÉCANIQUE, LA STRUCTURE DES MURS ET LE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DOIVENT MONTER JUSQU'À LA SOUS-FACE DE TOIT. SCELLER AVEC SCELLANT COUPE-FEU.

4. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

5. POUR LES TOILETTES, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE SA CONFORMITÉ LORS DE LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

6. LES PLANS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAR D'AUTRES) POUR L'EMPLACEMENT ET LA COMPOSITION DES CLOISONS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX AINSI QUE POUR LE CHOIX DES FINIS.

7 LES DIMENSIONS FINALES DES LOCAUX AINSI QUE LA POSITION DES OUVERTURES POURRAIENT VARIER SELON LES AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT.

8. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER DE LA STABILITÉ DES SOLS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATION.

9. LA PROFONDEUR MINIMAL DES SEMELLES DE FONDATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DU SOL DOIT ÊTRE RESPECTÉE EN TOUT POINT POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL.

10. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DOIT FOURNIR LES ÉPAISSEURS D'ISOLANT REQUIS DANS LES ENDROITS NEVRALGIQUES.

11. TOUS LES MURS DE FONDATION SONT DE TYPE MF-1 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. VOIR STRUCTURE.

12. VOIR STRUCTURE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES MURS DE FONDATIONS ET DES SEMELLES AINSI QUE POUR LES INDICATIONS RELATIVES AUX PILASTRES.

13. L'EMPLACEMENT DES DRAINS DE PLANCHER EST À DÉTERMINER AVEC LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES LOCAUX (FOURNI PAR D'AUTRES). VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

14. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 1 SERA DANS 2 SENS DES SOLIVES/FERMES. AJOUTER DE L'ISOLANT DE PENTE TEL QU'ILLUSTRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE. LA PENTE DE TOIT POUR LE BASSIN 2 SERA DANS LES 4 SENS DES SOLIVES/FERMES. VOIR STRUCTURE.

15. L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE ADÉQUATS AUX MURS POUR L'INSTALLATION DES TABLETTES, BOITES ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT ET TOUT AUTRES MOBILIERS. VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT (PAR D'AUTRES) SELON LES BESOINS DES LOCATAIRES.

16. POUR LE DÉPANNEUR SEULEMENT, LE GYPSE DOIT ÊTRE FINI. SE RÉFERER AU PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (FOURNI PAR D'AUTRES) POUR LE CHOIX DES COULEURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN D'ÉTAGE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION INTÉRIEURE

- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX
- X XXX

PLAN CLÉ

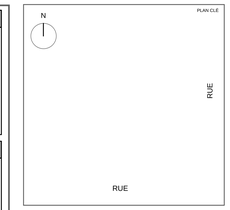

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 — Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 — Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - SECTION C
TITRE DESSIN

D.C. — DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET
E.J. — VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR
2025-10-02 — DATE / DOSSIER
25-004

Comme indiqué — ÉCHELLE / FEUILLE
A104.C

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E

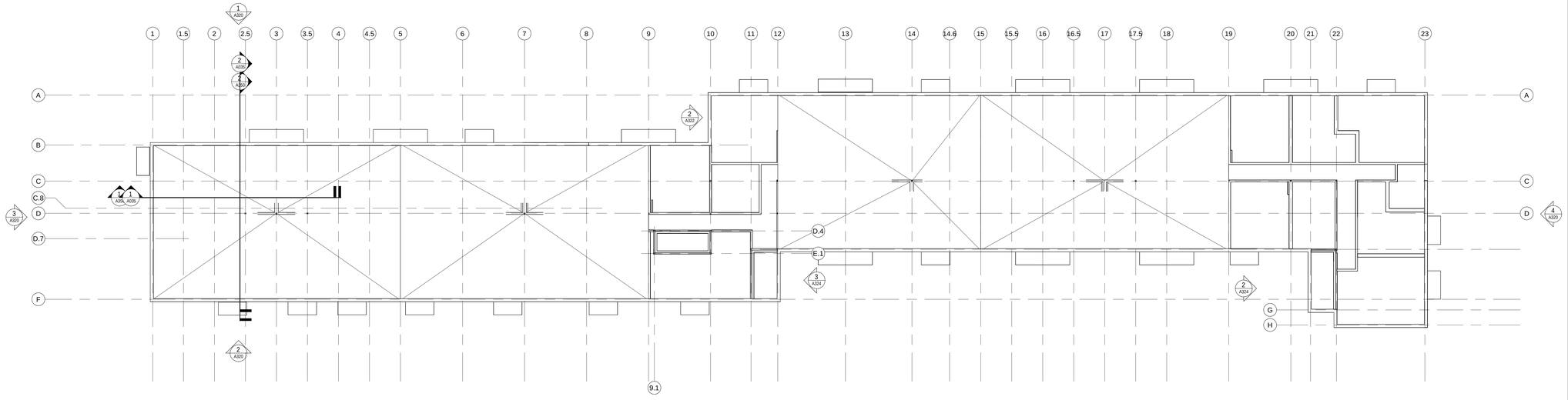

PLAN DE CONSTRUCTION - NIVEAU TOITURE
1/16" = 1'-0"

1
A115

NOTES SPÉCIFIQUES - PLAN TOIT

01	INDICATION DE LA MARQUISE AU-DELÀ.
02	LUMINAIRES ENCASTRÉS SOUS SOFFITE (TYPE). VOIR ÉLECTRIQUE.
03	INDICATION DU PROFIL DU MUR EXTÉRIEUR EN-DESSOUS (TYPE).
04	ÉQUIPEMENT AU TOIT (TYPE). COORDONNER L'EMPLACEMENT AVEC STRUCTURE. VOIR MÉCANIQUE.
05	305mm DE MEMBRANE AUTOCOLLANTE AU POURTOUR DES OUVERTURES POUR VENTILATION (TYPE)
06	MEMBRANE AUTOCOLLANTE SUR 915mm DE LA PARTIE ISOLÉE AU POURTOUR DU BÂTIMENT (TYPE)
07	GOUTTIÈRE ET DECENDE DE GOUTTIÈRE EN ALUMINUM, COULEUR TELLE QUE LE REVÊTEMENT ADJACENT (TYPE).
08	REMONTER LES MEMBRANES D'ÉTANCHÉITÉ SUR LA STRUCTURE DU MUR DE LA LUCARNE SUR 36" DE HAUTEUR MIN. (TYPE)
09	PRÉVOIR SOLIN MÉTALLIQUE DANS LES NOUES (TYPE)
10	LUMINAIRES ENCASTRÉS SOUS SOFFITE (TYPE). VOIR ÉLECTRIQUE.
11	VENTILATEUR DE TOITURE. ANTICIPER UNE OUVERTURE DE 450 mm X 450mm DANS LE TOIT (TYPE). COORDONNER AVEC MÉCANIQUE. INSTALLER SELON LES RECOMMANDATIONS ÉCRITES DU MANUFACTURIER.
12	INSTALLER DES ARRÊTS DE GLACE SUR LA TOITURE MÉTALLIQUE
13	VENTILATION DE FAÎTE (TYPE)
14	DÉFLECTEUR DE PLUIE

NOTES GÉNÉRALES - PLAN TOIT

1. POUR LES DIMENTIONS DES OUVERTURES MÉCANIQUES VOIR PLANS MÉCANIQUE.

2. REMONTER LES MEMBRANES D'ÉTANCHÉITÉ SUR LA STRUCTURE DU MUR DE LA LUCARNE SUR 36" DE HAUTEUR MIN. (TYPE)

3. PRÉVOIR 305mm MIN. DE MEMBRANE AUTOCOLLANTE AU POURTOUR DES OUVERTURES POUR VENTILATEURS DE TOIT ET POUR SORTIE MÉCANIQUE AU TOIT.

PLAN CLE

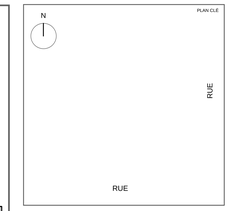

NOTES GÉNÉRALES

X	NOTE CONSTRUCTION
X	INDIQUE LES NIVEAUX
X (V120)	TYPE DE MUR RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS HAUTEUR DES MURS OU COISONS
Nom de pièce XXX	NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
00	NUMÉRO DE PORTE
00	TYPE DE FENÊTRE
AL	ALIGNER LES FINIS
1 A 500	NUMÉRO D'ÉLÉVATION NUMÉRO DE DÉTAIL
1 A0-500 Réf	NUMÉRO DE COUPE NUMÉRO DE DÉTAIL
1 A 500 Réf	NUMÉRO DE DESSIN NUMÉRO DE DÉTAIL
	NIVEAU DE SOL (CIVIL)
1	INDIQUE LES RÉVISIONS

BP	BARRE PANIQUE	
DP	DRAIN AU PLANCHER	
DT	DRAIN AU TOIT	
	SENS DES SOLIVES	
LL	LINTEAU LIBRE	
	FOND DE CLOUAGE	
LS	LINTEAU STRUCTURALE	
	JOINT DE CONTROLE	
	DÉPART DE TUILE/ TRAME	
45	DRF 45min.	
60	DRF 60min. (1h)	
90	DRF 90min. (1.5h)	
120	DRF 120 min. (2h)	
150	DRF 150 min. (2.5h)	
180	DRF 180 min. (3h)	

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

NIVEAU DE RÉFÉRENCE SOUS DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:

1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTERIEURES SONT PRISES A LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLAN DE TOITURE
TITRE DESSIN

Auteur	**Concepteur**
	DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET
Vérificateur	**Approbateur**
	VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR
2025-10-02	**25-004**
	DATE / DOSSIER

Comme indiqué	**A115**
ÉCHELLE	FEUILLE

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

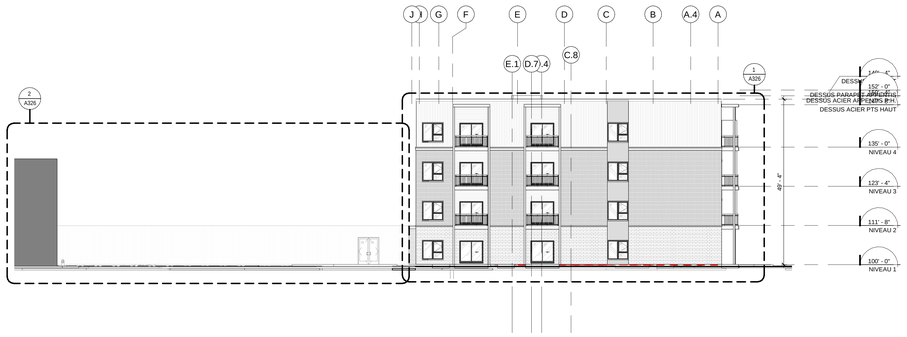

ÉLÉVATION - FAÇADE LATÉRALE DROITE
1/16" = 1'-0"
4 / A320

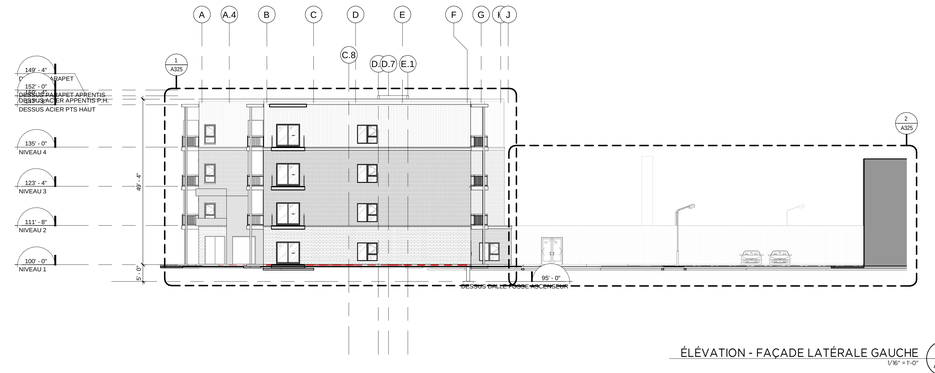

ÉLÉVATION - FAÇADE LATÉRALE GAUCHE
1/16" = 1'-0"
3 / A320

ÉLÉVATION - FAÇADE ARRIÈRE
1/16" = 1'-0"
2 / A320

ÉLÉVATION - FAÇADE AVANT
1/16" = 1'-0"
1 / A320

LÉGENDE ÉLÉVATION:

	NOTE DÉMOLITION
X	NOTE CONSTRUCTION
	TYPE DE FINIS
CV	CONTREVENTEMENT
JC	JOINT DE CONTRÔLE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
LL	LINTEAU LIBRE

NOTES SPÉCIFIQUES - FINIS EXTÉRIEURS

XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX

NOTES GÉNÉRALES - ÉLÉVATIONS

1. LES GRILLES DE VENTILATION ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES MURAUX DOIVENT ÊTRE DE MÊME COULEUR QUE LE REVÊTEMENT ADJACENT.

PLAN CLÉ

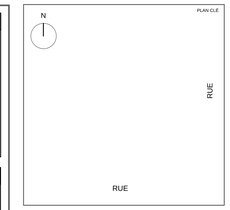

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X / 1 / #139 — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINIS
- 1 / A 501 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-501 — Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 501 — Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- LL — SENS DES SOLIVES
- LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR
A	XXXX-XX-XX	ÉMIS POUR XX	

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

FAÇADES GLOBALES
TITRE DESSIN

KARINE GENDRON — ANNE-MARIE BEAUREGARD
DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET

ÉRIC JUTRAS
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR

2025-10-02 — 25-004
DATE / DOSSIER

Comme indiqué — A320
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E

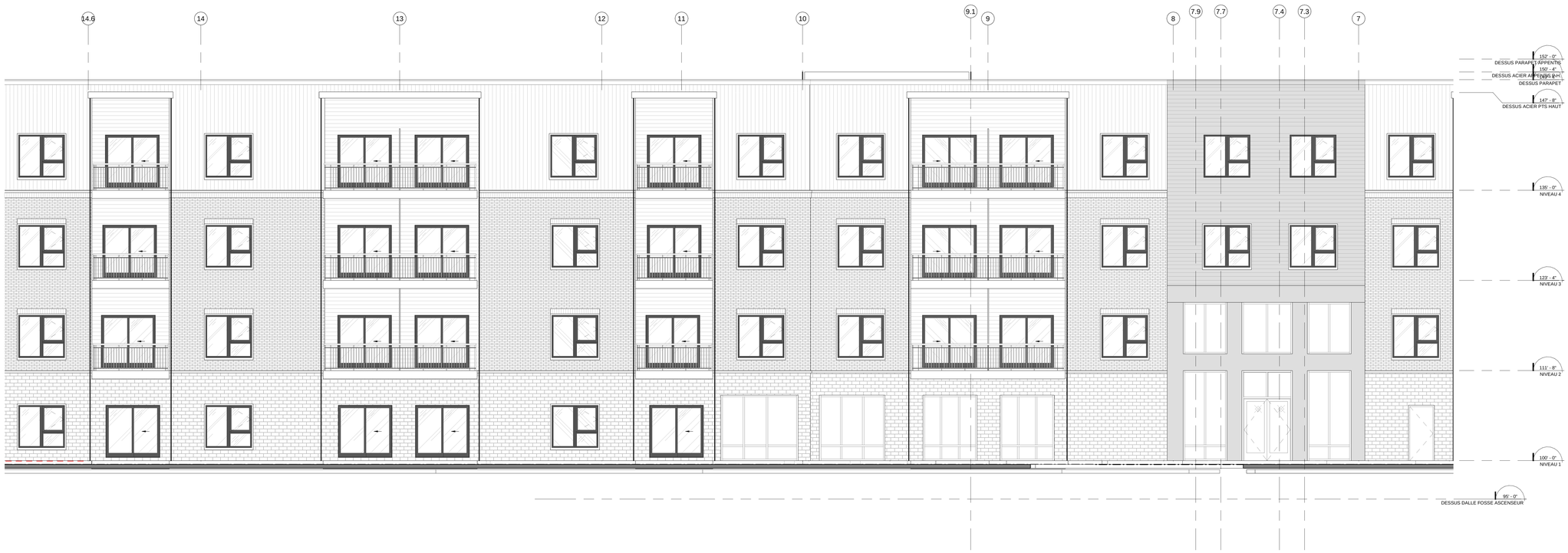

ÉLÉVATION AGRANDI 2 - FAÇADE AVANT

3/16" = 1'-0"

2 / A321

ÉLÉVATION AGRANDI - FAÇADE AVANT

3/16" = 1'-0"

1 / A321

LÉGENDE ÉLÉVATION:

	NOTE DÉMOLITION
X	NOTE CONSTRUCTION
	TYPE DE FINS
CV	CONTREVENTEMENT
JC	JOINT DE CONTRÔLE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
LL	LINTEAU LIBRE

NOTES SPÉCIFIQUES - FINIS EXTÉRIEURS

XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX

NOTES GÉNÉRALES - ÉLÉVATIONS

1. LES GRILLES DE VENTILATION ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES MURAUX DOIVENT ÊTRE DE MÊME COULEUR QUE LE REVÊTEMENT ADJACENT.

PLAN CLÉ

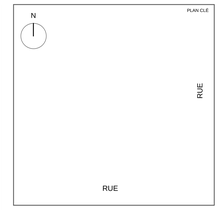

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X / 8 / 1h120 — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINIS
- 1 / A-501 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A-501 (Réf) — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A-501 (Réf) — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

AGRANDI FAÇADE AVANT
TITRE DESSIN

Auteur	ANNE-MARIE BEAUREGARD
	DESSINÉ PAR / CHARGÉE(E) DE PROJET
	ÉRIC JUTRAS
	VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR
2025-10-02	25-004
	DATE / DOSSIER

Comme indiqué	A321
	ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

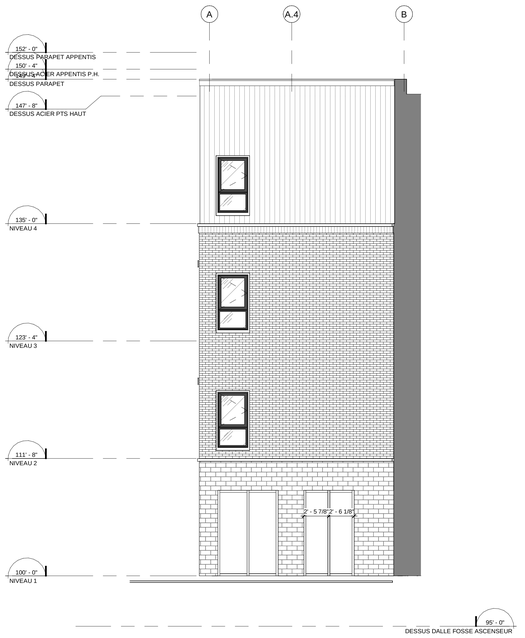

ÉLÉVATION DÉCROCHÉ - FAÇADE AVANT
3/16" = 1'-0"
2
A322

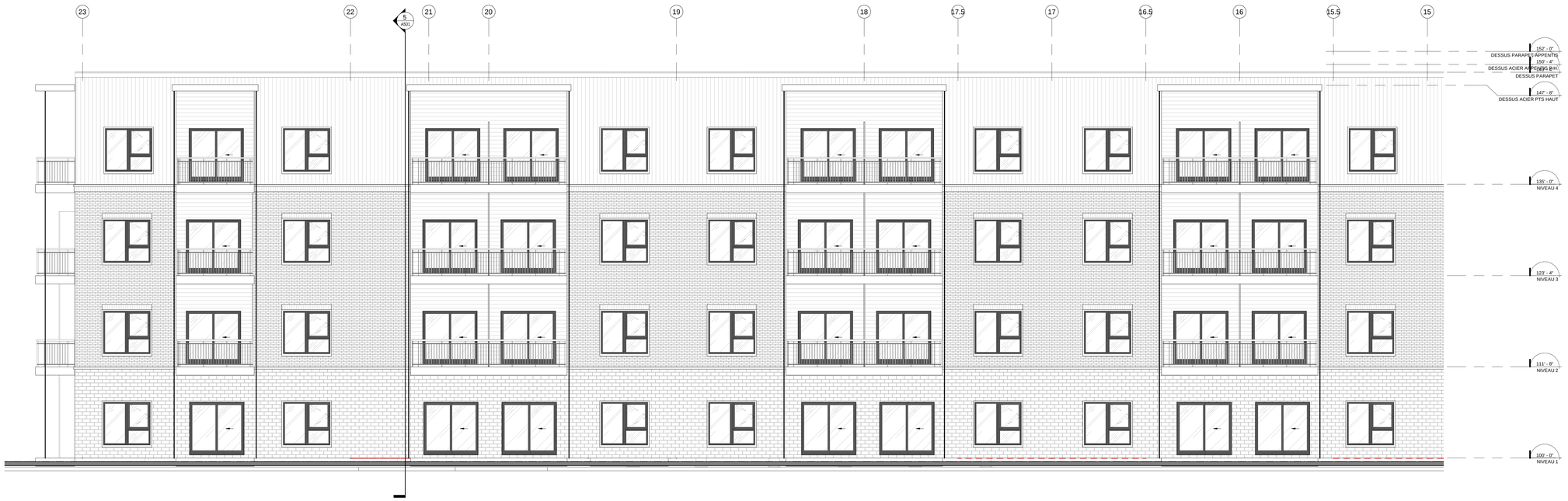

ÉLÉVATION AGRANDI 3 - FAÇADE AVANT
3/16" = 1'-0"
1
A322

LÉGENDE ÉLÉVATION:

	NOTE DÉMOLITION
X	NOTE CONSTRUCTION
	TYPE DE FINS
CV	CONTREVENTEMENT
JC	JOINT DE CONTRÔLE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
LL	LINTEAU LIBRE

NOTES SPÉCIFIQUES - FINIS EXTÉRIEURS

XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX

NOTES GÉNÉRALES - ÉLÉVATIONS

1. LES GRILLES DE VENTILATION ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES MURAUX DOIVENT ÊTRE DE MÊME COULEUR QUE LE REVÊTEMENT ADJACENT.

PLAN CLÉ

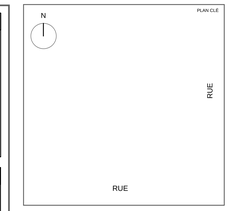

NOTES GÉNÉRALES

X	NOTE CONSTRUCTION
X	INDIQUE LES NIVEAUX
X 1 V109	TYPE DE MUR RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS HAUTEUR DES MURS OU COISONS
Nom de pièce XXX	NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
00	NUMÉRO DE PORTE
00	TYPE DE FENÊTRE
AL	ALIGNER LES FINS
1 A 500	NUMÉRO D'ÉLÉVATION NUMÉRO DE DÉTAIL
1 A0-500 Réf	NUMÉRO DE COUPE NUMÉRO DE DÉTAIL
1 A 500 Réf	NUMÉRO DE DESSIN NUMÉRO DE DÉTAIL
	NIVEAU DE SOL (CIVIL)
1	INDIQUE LES RÉVISIONS
BP	BARRE PANIQUE
DP	DRAIN AU PLANCHER
DT	DRAIN AU TOIT
	SENS DES SOLIVES
LL	LINTEAU LIBRE
	FOND DE CLOUAGE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
JC	JOINT DE CONTRÔLE
	DÉPART DE TUILE/ TRAME
45 45	DRF 45min.
60 60	DRF 60min. (1h)
90 90	DRF 90min. (1.5h)
120 120	DRF 120 min. (2h)
150 150	DRF 150 min. (2.5h)
180 180	DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

AGRANDI FAÇADE AVANT
TITRE DESSIN

Auteur	ANNE-MARIE BEAUREGARD
	DESSINÉ PAR / CHARGÉE(E) DE PROJET
	ÉRIC JUTRAS
	VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR
2025-10-02	25-004
	DATE / DOSSIER

Comme indiqué	A322
ÉCHELLE / FEUILLE	

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

ÉLÉVATION AGRANDI 2 - FAÇADE ARRIÈRE
3/16" = 1'-0"
2
A323

ÉLÉVATION AGRANDI - FAÇADE ARRIÈRE
3/16" = 1'-0"
1
A323

LÉGENDE ÉLÉVATION:

	NOTE DÉMOLITION
X	NOTE CONSTRUCTION
	TYPE DE FINS
CV	CONTREVENTEMENT
JC	JOINT DE CONTRÔLE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
LL	LINTEAU LIBRE

NOTES SPÉCIFIQUES - FINIS EXTÉRIEURS

XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX
XXX	XXX

NOTES GÉNÉRALES - ÉLÉVATIONS

1. LES GRILLES DE VENTILATION ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES MURAUX DOIVENT ÊTRE DE MÊME COULEUR QUE LE REVÊTEMENT ADJACENT.

PLAN CLÉ

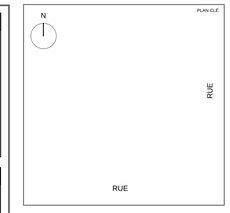

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINIS
- 1 / A 501 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-501 Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 502 Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

AGRANDI FAÇADE ARRIÈRE
TITRE DESSIN

Auteur	ANNE-MARIE BEAUREGARD
DESSINÉ PAR / CHARGÉE(E) DE PROJET	
ÉRIC JUTRAS	
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR	
2025-10-02	25-004
DATE / DOSSIER	

Comme indiqué | A323
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E

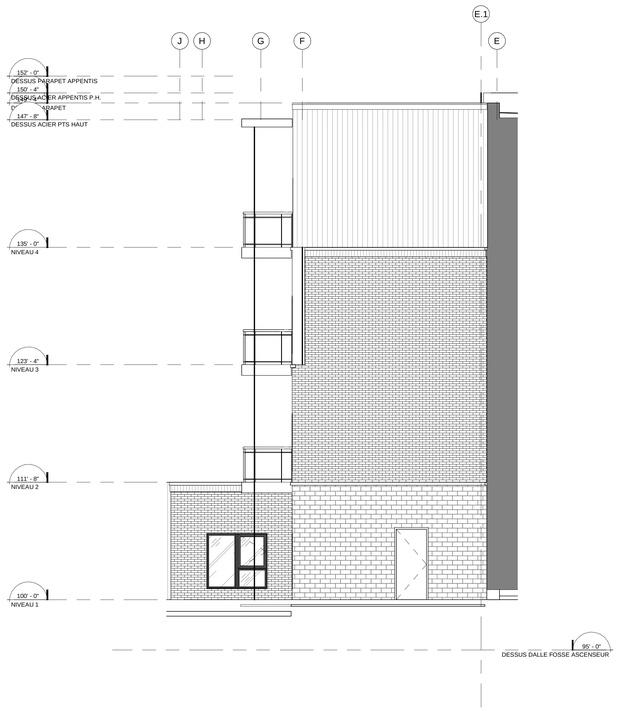

ÉLÉVATION DÉCROCHÉ 2 - FAÇADE ARRIÈRE
3/16" = 1'-0"
3 / A324

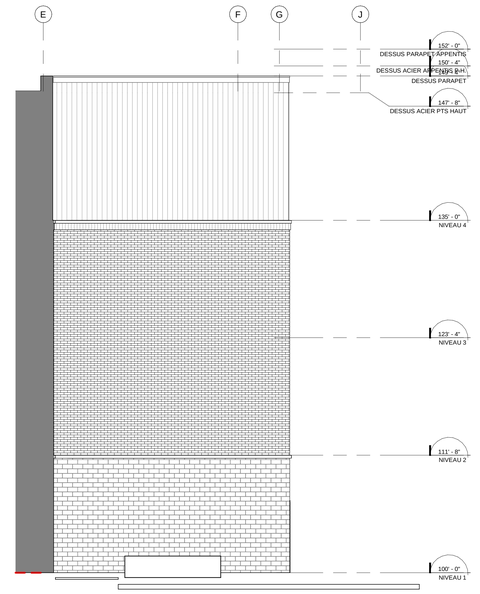

ÉLÉVATION DÉCROCHÉ - FAÇADE ARRIÈRE
3/16" = 1'-0"
2 / A324

ÉLÉVATION AGRANDI 3 - FAÇADE ARRIÈRE
3/16" = 1'-0"
1 / A324

LÉGENDE ÉLÉVATION:

	NOTE DÉMOLITION
X	NOTE CONSTRUCTION
	TYPE DE FINIS
CV	CONTREVENTEMENT
JC	JOINT DE CONTRÔLE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
LL	LINTEAU LIBRE

NOTES SPÉCIFIQUES - FINIS EXTÉRIEURS

XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX

NOTES GÉNÉRALES - ÉLÉVATIONS

1. LES GRILLES DE VENTILATION ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES MURAUX DOIVENT ÊTRE DE MÊME COULEUR QUE LE REVÊTEMENT ADJACENT.

PLAN CLÉ

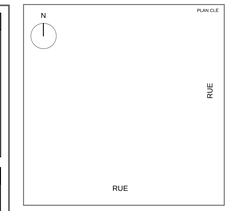

NOTES GÉNÉRALES

- X — NOTE CONSTRUCTION
- X — INDIQUE LES NIVEAUX
- X / 9 — TYPE DE MUR / RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS / HAUTEUR DES MURS OU COISONS
- Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- 00 — NUMÉRO DE PORTE
- 00 — TYPE DE FENÊTRE
- AL — ALIGNER LES FINIS
- 1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A0-500 Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- 1 / A 500 Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- 1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTRÔLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- 45 — DRF 45min.
- 60 — DRF 60min. (1h)
- 90 — DRF 90min. (1.5h)
- 120 — DRF 120 min. (2h)
- 150 — DRF 150 min. (2.5h)
- 180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES
C: DALLE À DALLE

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL:
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

AGRANDI FAÇADE ARRIÈRE
TITRE DESSIN

Auteur	ANNE-MARIE BEAUREGARD
DESSINÉ PAR / CHARGÉE(E) DE PROJET	ÉRIC JUTRAS
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR	2025-10-02
DATE / DOSSIER	25-004

Comme indiqué | A324
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E

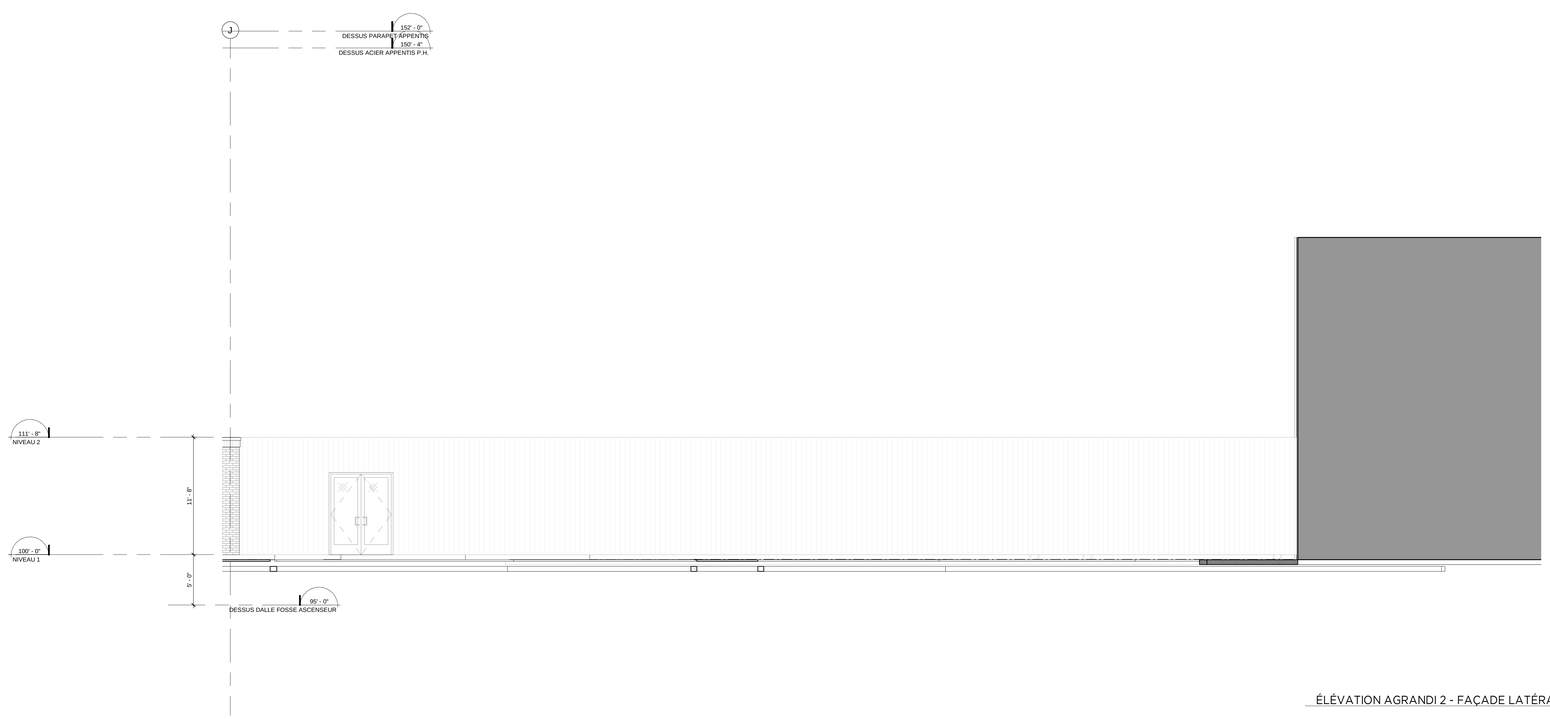

ÉLÉVATION AGRANDI 2 - FAÇADE LATÉRALE GAUCHE
3/16" = 1'-0"
2
A325

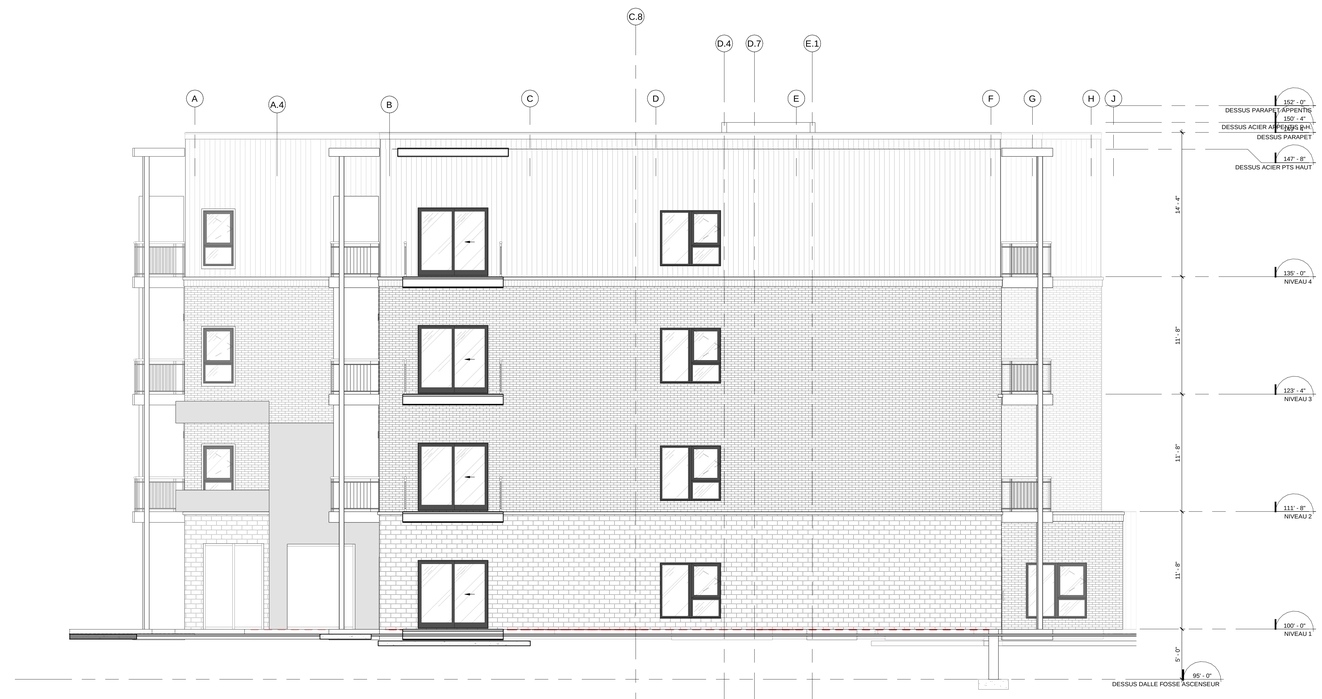

ÉLÉVATION AGRANDI - FAÇADE LATÉRALE GAUCHE
3/16" = 1'-0"
1
A325

LÉGENDE ÉLÉVATION:

	NOTE DÉMOLITION
X	NOTE CONSTRUCTION
	TYPE DE FINS
CV	CONTREVENTEMENT
JC	JOINT DE CONTRÔLE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
LL	LINTEAU LIBRE

NOTES SPÉCIFIQUES - FINIS EXTÉRIEURS

XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX
XXX XXX

NOTES GÉNÉRALES - ÉLÉVATIONS

1. LES GRILLES DE VENTILATION ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES MURAUX DOIVENT ÊTRE DE MÊME COULEUR QUE LE REVÊTEMENT ADJACENT.

PLAN CLÉ

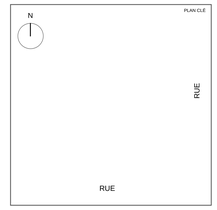

NOTES GÉNÉRALES

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

FAÇADES LATÉRALE GAUCHE
TITRE DESSIN

Auteur **ANNE-MARIE BEAUREGARD**
DESSINÉ PAR / CHARGÉE(E) DE PROJET

ÉRIC JUTRAS
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR

2025-10-02 **25-004**
DATE / DOSSIER

Comme indiqué | **A325**
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E

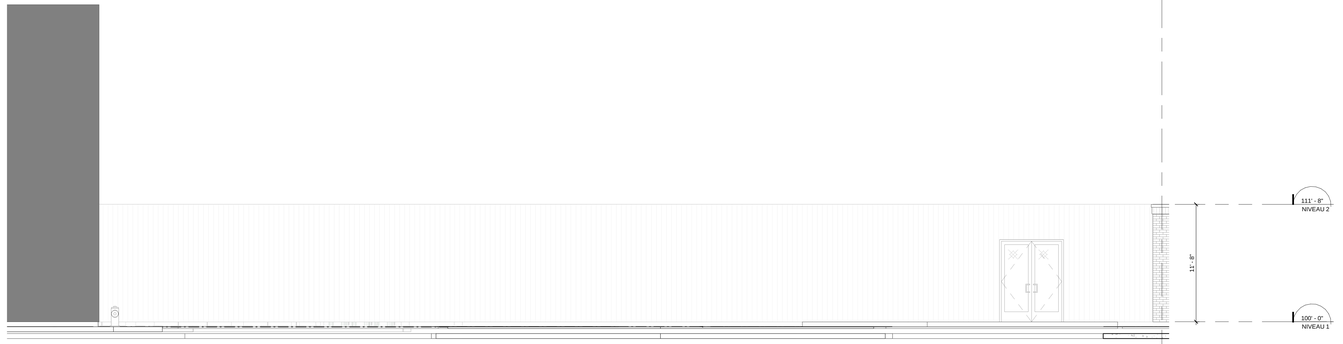

ÉLÉVATION AGRANDI 2 - FAÇADE LATÉRALE DROITE
3/16" = 1'-0"
2
A326

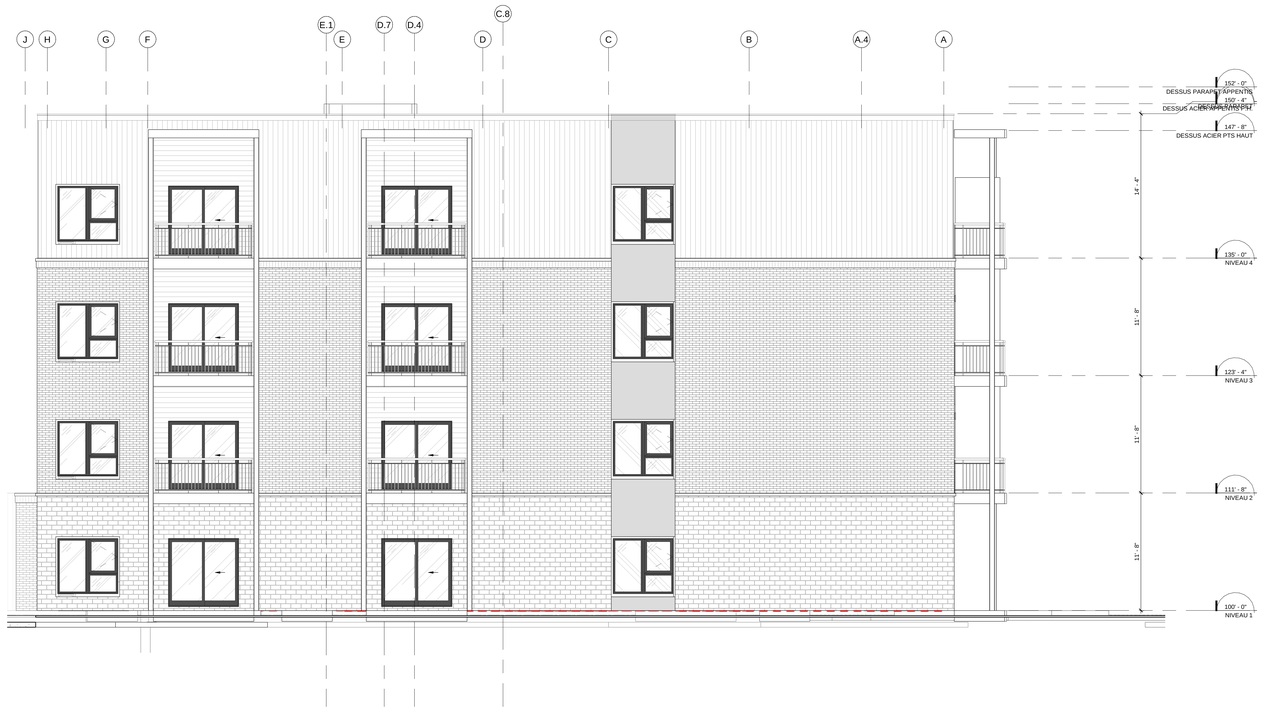

ÉLÉVATION AGRANDI - FAÇADE LATÉRALE DROITE
3/16" = 1'-0"
1
A326

LÉGENDE ÉLÉVATION:

	NOTE DÉMOLITION
X	NOTE CONSTRUCTION
	TYPE DE FINS
CV	CONTREVENTEMENT
JC	JOINT DE CONTRÔLE
LS	LINTEAU STRUCTURALE
LL	LINTEAU LIBRE

NOTES SPÉCIFIQUES - FINIS EXTÉRIEURS

XX XXX
XX XXX
XX XXX
XX XXX
XX XXX
XX XXX
XX XXX
XX XXX
XX XXX
XX XXX
XX XXX
XX XXX

NOTES GÉNÉRALES - ÉLÉVATIONS

1. LES GRILLES DE VENTILATION ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES MURAUX DOIVENT ÊTRE DE MÊME COULEUR QUE LE REVÊTEMENT ADJACENT.

PLAN CLÉ

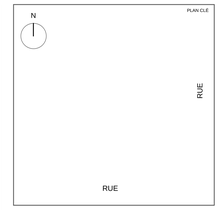

NOTES GÉNÉRALES

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

FAÇADES LATÉRALE DROITE
TITRE DESSIN

Auteur — ANNE-MARIE BEAUREGARD
DESSINÉ PAR / CHARGÉE(E) DE PROJET

ÉRIC JUTRAS
VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR

2025-10-02 — 25-004
DATE / DOSSIER

Comme indiqué — **A326**
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E

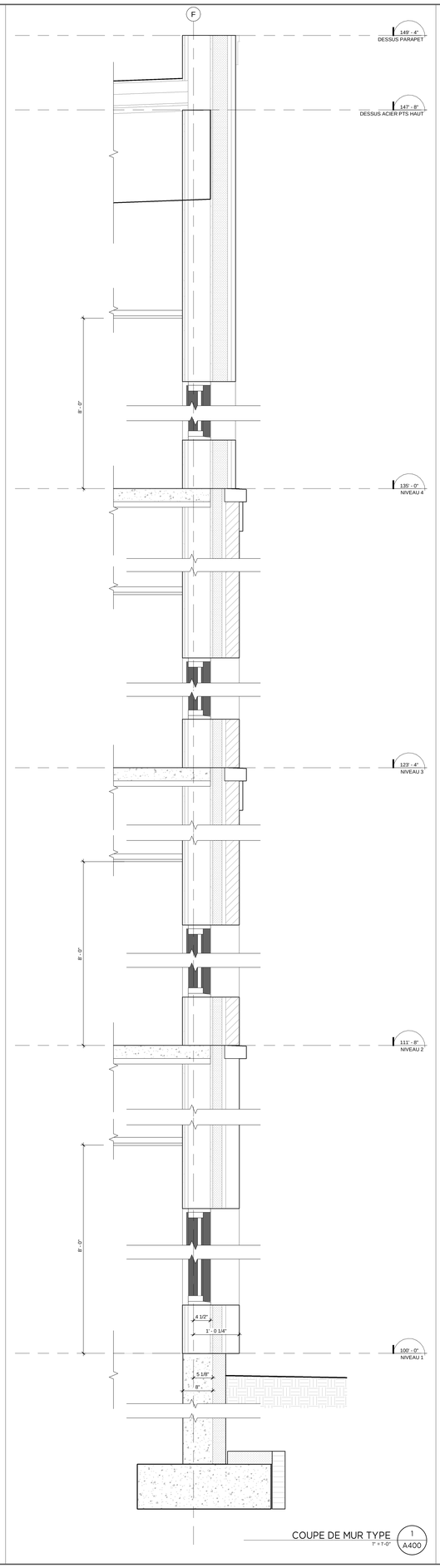

COUPE DE MUR TYPE — 1 / A400
1" = 1'-0"

A_NOTES SPÉCIFIQUES À L'ENVELOPPE (FRA)

	BLOCAGE DE BOIS
61.1	CONTREPLAQUÉ 1/2" CONTINU
61.10	MONTANT DE BOIS CONTINU 38 X 140 (2" X 6")
72.3	REMPLISSAGE D'ISOLANT EN NATTES
79.1	SCELLANT SUR FOND DE JOINT, TOUS DEUX CONTINUS. 13mm (1/2") MAX. IGNIFUGE SI REQUIS.
79.3	<multiples>
92.1.2	GYPSE 5/8", À PEINDRE

PLAN CLÉ

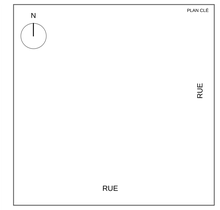

NOTES GÉNÉRALES

- NOTE CONSTRUCTION
- INDIQUE LES NIVEAUX
- TYPE DE MUR
  - RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS
  - HAUTEUR DES MURS OU CLOISONS
- NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- NUMÉRO DE PORTE
- TYPE DE FENÊTRE
- ALIGNER LES FINIS
- NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
- NIVEAU DE SOL (CIVIL)
- INDIQUE LES RÉVISIONS
- BP — BARRE PANIQUE
- DP — DRAIN AU PLANCHER
- DT — DRAIN AU TOIT
- SENS DES SOLIVES
- LL — LINTEAU LIBRE
- FOND DE CLOUAGE
- LS — LINTEAU STRUCTURALE
- JC — JOINT DE CONTROLE
- DÉPART DE TUILE/ TRAME
- DRF 45min.
- DRF 60min. (1h)
- DRF 90min. (1.5h)
- DRF 120 min. (2h)
- DRF 150 min. (2.5h)
- DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES

NO	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURES.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

COUPES DES MURS
TITRE DESSIN

Auteur	**Concepteur**
	DESSINÉ PAR / CHARGE(E) DE PROJET
Vérificateur	**Approbateur**
	VERIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR
2025-10-02	**25-004**
	DATE / DOSSIER

Comme indiqué	**A400**
	ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

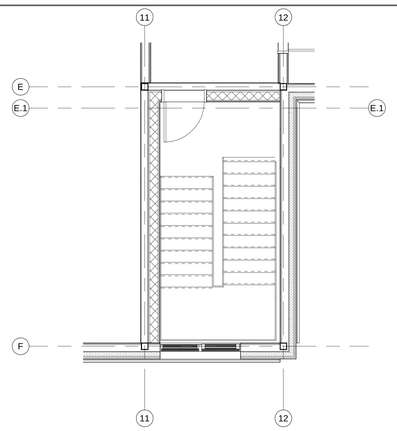

PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - ESCALIER 2 — 9 / A500 — 1/4" = 1'-0"

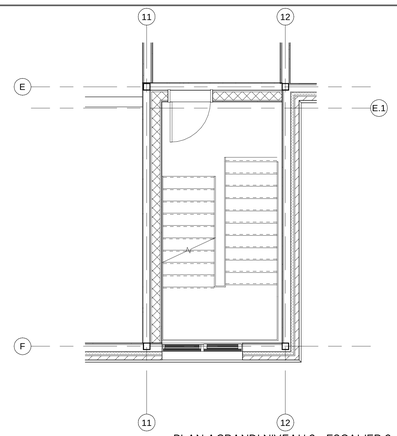

PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - ESCALIER 2 — 7 / A500 — 1/4" = 1'-0"

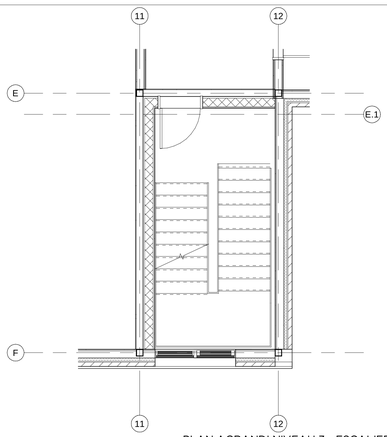

PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - ESCALIER 2 — 8 / A500 — 1/4" = 1'-0"

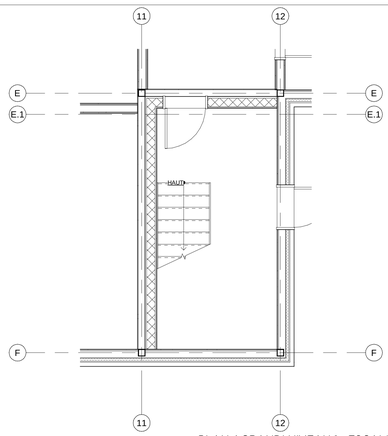

PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - ESCALIER 2 — 6 / A500 — 1/4" = 1'-0"

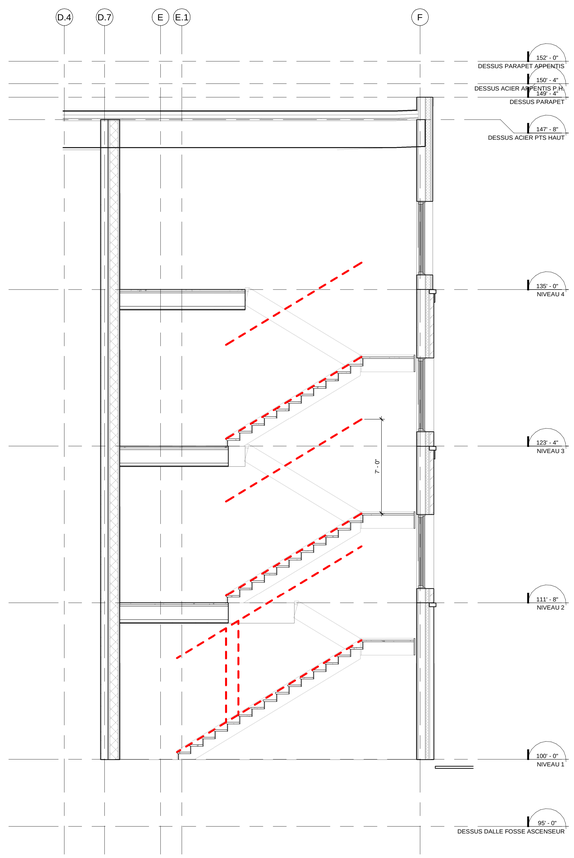

COUPE - ESCALIER 1 — 5 / A500 — 1/4" = 1'-0"

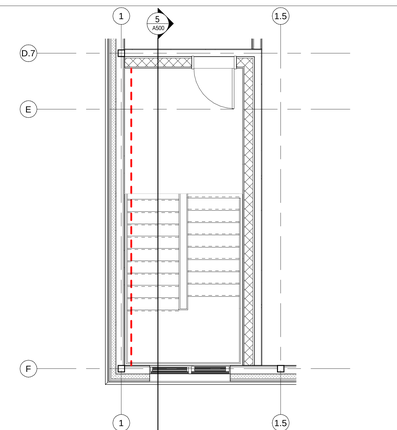

PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - ESCALIER 1 — 4 / A500 — 1/4" = 1'-0"

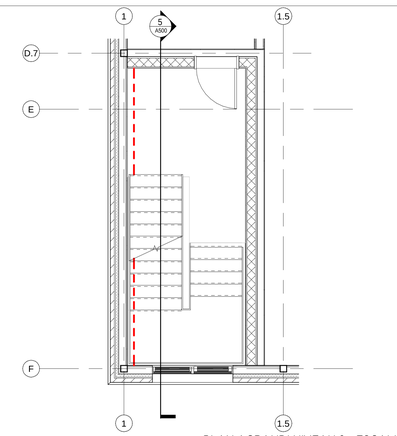

PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - ESCALIER 1 — 2 / A500 — 1/4" = 1'-0"

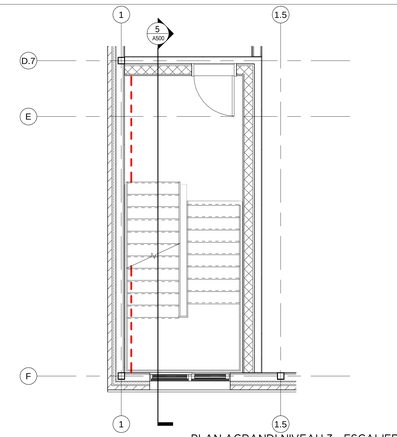

PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - ESCALIER 1 — 3 / A500 — 1/4" = 1'-0"

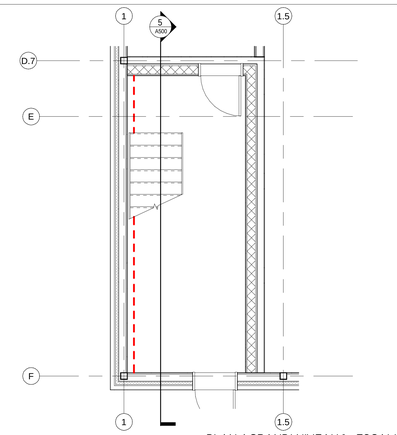

PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - ESCALIER 1 — 1 / A500 — 1/4" = 1'-0"

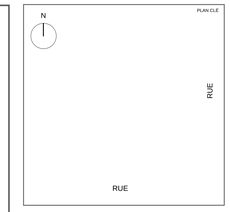

NOTES GÉNÉRALES

X	NOTE CONSTRUCTION
X	INDIQUE LES NIVEAUX
X 3 V120'	TYPE DE MUR RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS HAUTEUR DES MURS OU COISONS
Nom de pièce XXX	NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
00	NUMÉRO DE PORTE
00	TYPE DE FENÊTRE
AL	ALIGNER LES FINIS
1 A 500	NUMÉRO D'ÉLÉVATION NUMÉRO DE DÉTAIL
1 A500 Réf.	NUMÉRO DE COUPE NUMÉRO DE DÉTAIL
1 A500 Réf.	NUMÉRO DE DESSIN NUMÉRO DE DÉTAIL
	NIVEAU DE SOL (CIVIL)
1 2	INDIQUE LES RÉVISIONS

BP	BARRE PANIQUE	
DP	DRAIN AU PLANCHER	
DT	DRAIN AU TOIT	
	SENS DES SOLIVES	
LL	LINTEAU LIBRE	
	FOND DE CLOUAGE	
LS	LINTEAU STRUCTURALE	
JC	JOINT DE CONTRÔLE	
	DÉPART DE TUILE/ TRAME	
45	DRF 45min.	45
60	DRF 60min. (1h)	60
90	DRF 90min. (1.5h)	90
120	DRF 120 min. (2h)	120
150	DRF 150 min. (2.5h)	150
180	DRF 180 min. (3h)	180

HAUTEUR DE MUR
A. PLANCHER A PLATELAGE
B. PLANCHER A DESSOUS POUTRELLES

NO	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR
		NIVEAU GÉODÉSIQUE DU SOL	
		100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)	

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

CLIENT

25-004 JARDINS YAMASKA

NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1

ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLANS ET COUPE D'ESCALIER ET D'ASCENSEUR

TYPE DESSIN

Auteur	**Concepteur**
	DESSINÉ PAR / CHARGÉ(E) DE PROJET
Vérificateur	**Approbateur**
	VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR
2025-10-02	**25-004**
	DATE / DOSSIER

1/4" = 1'-0"	**A500**
	ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.

FORMAT ARCH E

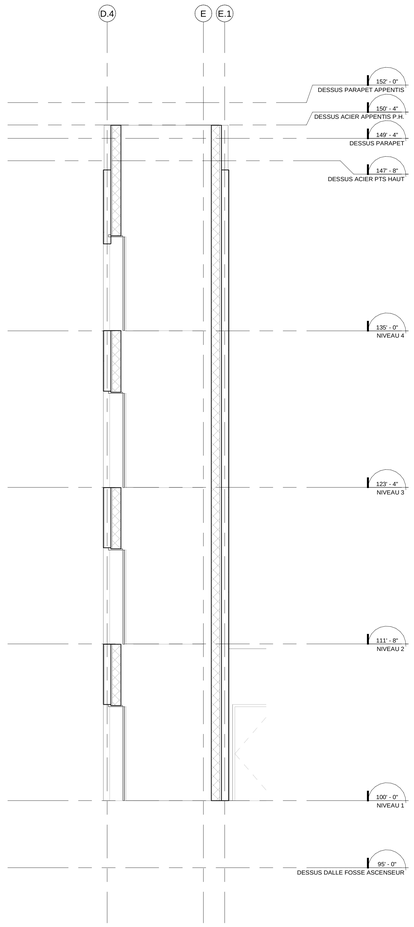

COUPE - ASCENSEUR 10 A501
1/4" = 1'-0"

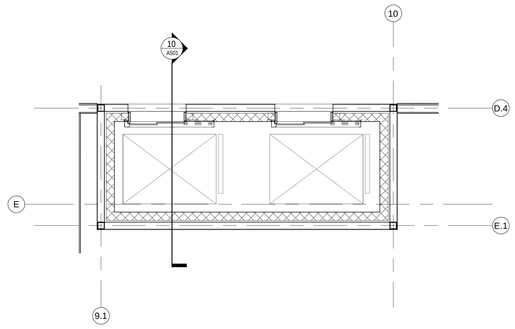

PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - ASCENSEUR 9 A501
1/4" = 1'-0"

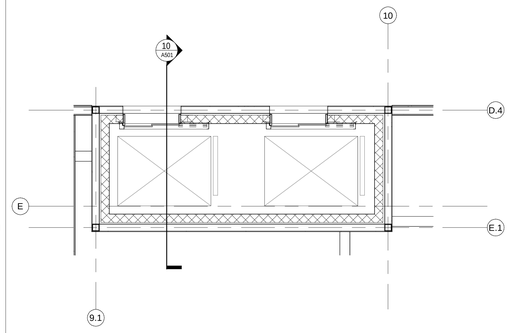

PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - ASCENSEUR 7 A501
1/4" = 1'-0"

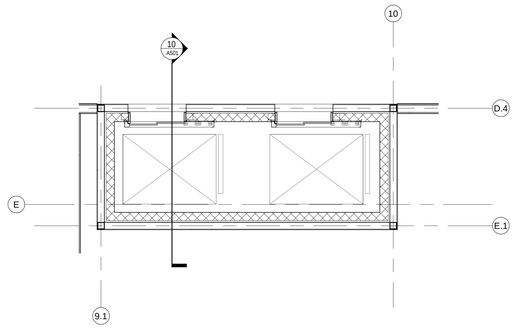

PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - ASCENSEUR 8 A501
1/4" = 1'-0"

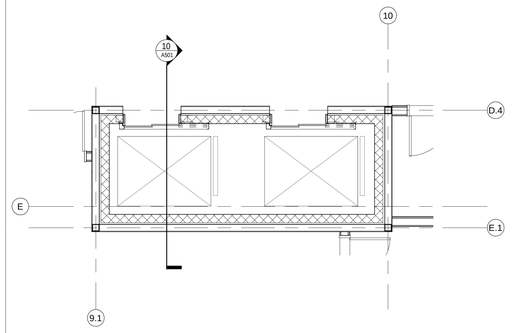

PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - ASCENSEUR 6 A501
1/4" = 1'-0"

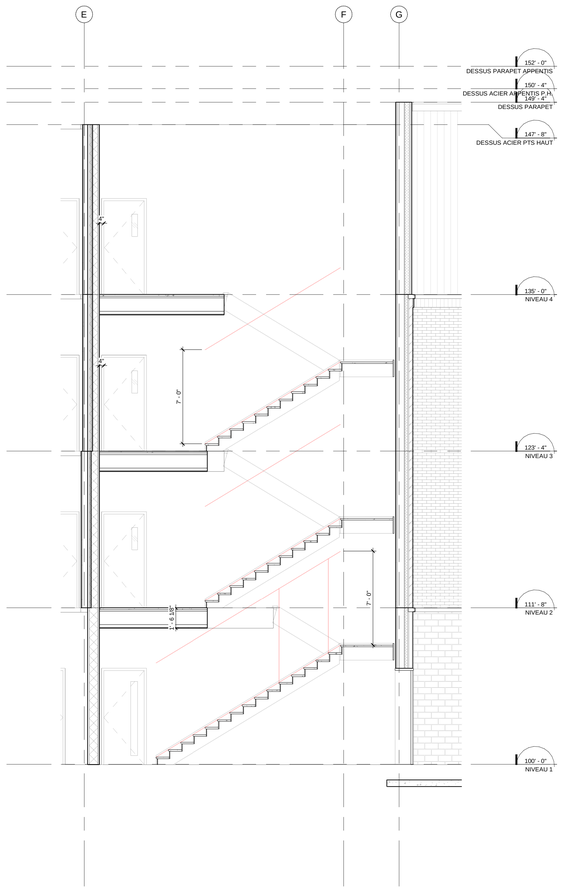

COUPE - ESCALIER 3 5 A501
1/4" = 1'-0"

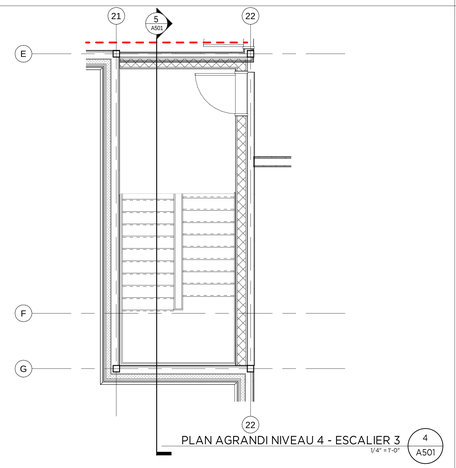

PLAN AGRANDI NIVEAU 4 - ESCALIER 3 4 A501
1/4" = 1'-0"

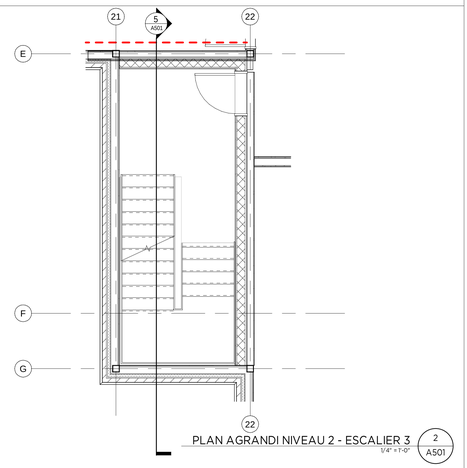

PLAN AGRANDI NIVEAU 2 - ESCALIER 3 2 A501
1/4" = 1'-0"

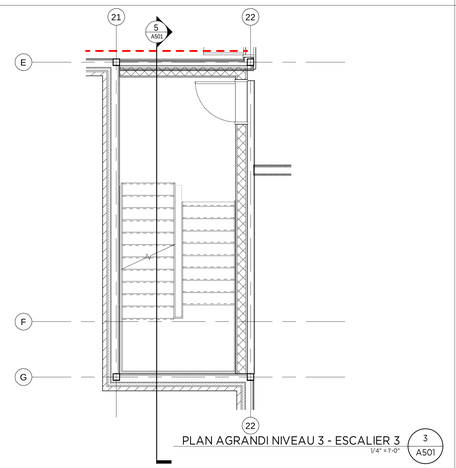

PLAN AGRANDI NIVEAU 3 - ESCALIER 3 3 A501
1/4" = 1'-0"

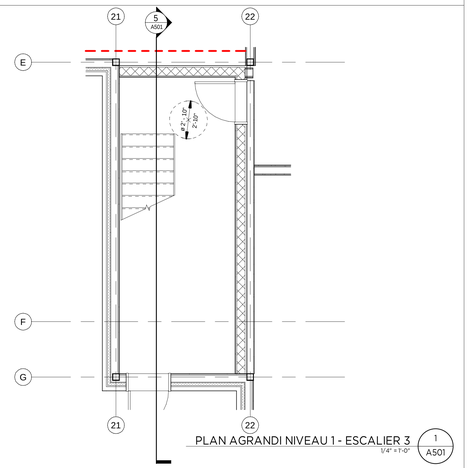

PLAN AGRANDI NIVEAU 1 - ESCALIER 3 1 A501
1/4" = 1'-0"

PLAN CLE

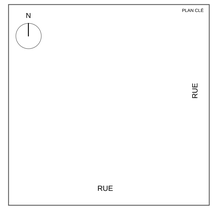

NOTES GÉNÉRALES

X — NOTE CONSTRUCTION
X — INDIQUE LES NIVEAUX
X — TYPE DE MUR
X120 — RÉSISTANCE AU FEU DES MURS OU CLOISONS
X — HAUTEUR DES MURS OU COISONS
Nom de pièce / XXX — NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
00 — NUMÉRO DE PORTE
00 — TYPE DE FENÊTRE
AL — ALIGNER LES FINIS
1 / A 500 — NUMÉRO D'ÉLÉVATION / NUMÉRO DE DÉTAIL
1 / A-500 — Réf — NUMÉRO DE COUPE / NUMÉRO DE DÉTAIL
1 / A 500 — Réf — NUMÉRO DE DESSIN / NUMÉRO DE DÉTAIL
NIVEAU DE SOL (CIVIL)
1 — INDIQUE LES RÉVISIONS
BP — BARRE PANIQUE
DP — DRAIN AU PLANCHER
DT — DRAIN AU TOIT
SENS DES SOLIVES
LL — LINTEAU LIBRE
FOND DE CLOUAGE
LS — LINTEAU STRUCTURALE
JC — JOINT DE CONTROLE
DÉPART DE TUILE / TRAME
45 — DRF 45min.
60 — DRF 60min. (1h)
90 — DRF 90min. (1.5h)
120 — DRF 120 min. (2h)
150 — DRF 150 min. (2.5h)
180 — DRF 180 min. (3h)

HAUTEUR DE MUR:
A: PLANCHER À PLATELAGE
B: PLANCHER À DESSOUS POUTRELLES

NO.	DATE	PUBLICATIONS/ RÉVISIONS	PAR

NIVEAU GEODE SOUS DU SOL
100' = À VALIDER (VOIR CIVIL)

NOTES:
1. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LA FACE EXTÉRIEURE DU COLOMBAGE ET AU CENTRE DES OUVERTURES.
2. EN COLOMBAGES MÉTALLIQUES, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES AU CENTRE DES MURS INTÉRIEURS.
3. EN COLOMBAGES DE BOIS ET EN MUR DE BLOCS DE BÉTON, LES COTES INTÉRIEURES SONT PRISES À LA FACE DU COLOMBAGE.
4. LES COTES DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT PRISES SUR LA FACE FINIE DES MURS ET AU CENTRE DES APPAREILS.

25-004 JARDINS YAMASKA
NOM DU PROJET / PHASE

3200 RUE SAINT-CHARLES,
SAINT-HYACINTHE, QC, J2T 0A1
ADRESSE DU PROJET

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

SCEAU

artesa
ARCHITECTES CONCEPTEURS
T 450-441-1133
www.artesaconcept.com

PLANS ET COUPE D'ESCALIER ET D'ASCENSEUR
TITRE DESSIN

Auteur	**Concepteur**
Vérificateur	**Approbateur**
2025-10-02	**25-004**
DESSINÉ PAR / CHARGÉ(E) DE PROJET	VÉRIFIÉ PAR / APPROUVÉ PAR
	DATE / DOSSIER

1/4" = 1'-0" — **A501**
ÉCHELLE / FEUILLE

© ARTESA INC.
FORMAT ARCH E